



HAL
open science

Le Bronze ancien

Olivier Lemerrier, Joël Vital, Yarimala Tchérémissinoff, Gérard Sauzade,
Jacques Buisson-Catil, Philippe Boissinot

► **To cite this version:**

Olivier Lemerrier, Joël Vital, Yarimala Tchérémissinoff, Gérard Sauzade, Jacques Buisson-Catil, et al.. Le Bronze ancien. Âges du Bronze en Vaucluse, Editions Barthélemy; Département de Vaucluse, pp.56-93, 2002, Notices d'Archéologie Vauclusienne 5. hal-04576161

HAL Id: hal-04576161

<https://hal.science/hal-04576161v1>

Submitted on 15 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

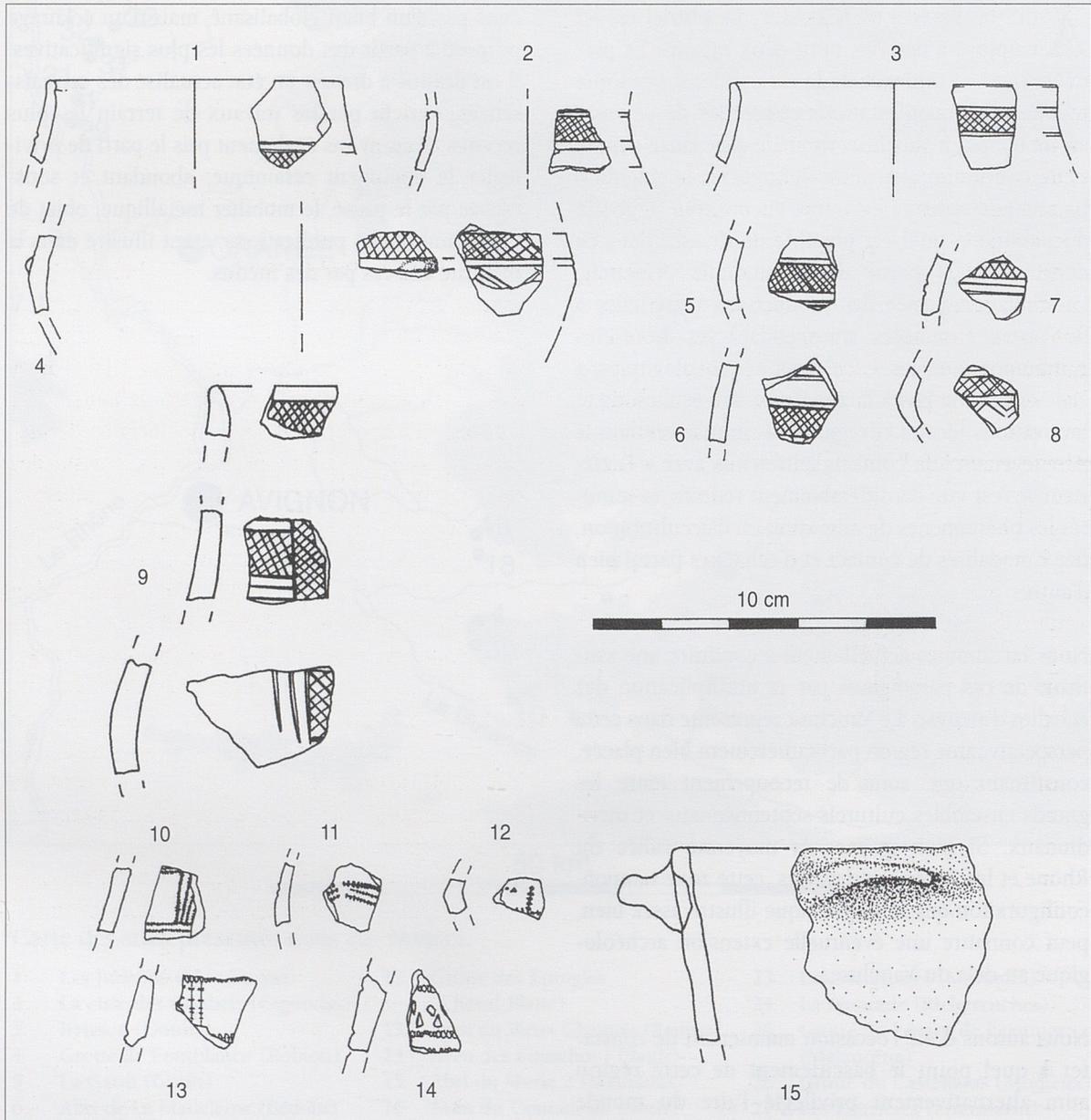


Fig. 3. Le Beaucet, La Rouyère.
 Mobilier céramique
 à décor incisé-quadrillé (n^{os} 1 à 9)
 et barbelé (n^{os} 10 à 14).

Le Bronze ancien

À L'ORIGINE DU BRONZE ANCIEN

En Vaucluse, comme dans tout le midi de la France, de nombreux sites du début de l'âge du Bronze ancien sont connus, calés par leur mobilier archéologique et les datations radiocarbone dans le dernier quart du III^e millénaire av. J.-C. La question de l'origine des objets et des populations de l'âge du Bronze ancien dans la basse vallée du Rhône a fait l'objet de très nombreuses tentatives d'interprétations (Gallay 1996). Les recherches les plus récentes tendent à montrer tout d'abord que la culture matérielle de l'âge du Bronze ancien tient à la fois d'une évolution, peut-être locale, à partir de la culture Campaniforme récente et aussi de l'apport d'objets clairement étrangers, en particulier métalliques, qui se diffusent le long de la vallée du Rhône. Il est de même probable que la mise en place de cette culture matérielle ne se soit pas fait au tout début du Bronze ancien, mais résulte de modifications et d'apports successifs contribuant à une partition de la période en plusieurs phases distinctes.

L'étape la plus ancienne de ce premier âge du Bronze est marquée par la présence de céramique à décor barbelé. Ce décor, qui présente systématiquement des motifs de lignes horizontales et de petites incisions ou impressions verticales, recouvre en réalité l'emploi de plusieurs techniques différentes (Jallot *et al.* 1996) réalisées soit en diachronie, soit, dans la plupart des cas, en synchronie (Vital et coll. 1999) : l'impression d'un peigne fileté souple (style Rocher du Causse) ; l'impression horizontale-verticale synchrone, réalisée avec un peigne composite de fibre enroulée sur un éclat de silex ou un support cylindrique fin ; l'incision d'une ligne recoupée de petites incisions verticales (style fil de fer). Ces décors se composent de motifs de lignes horizontales, de chevrons, de triangles, de bandes de croisillons, parfois associés en figures complexes et à des décors strictement incisés (fig. 3). Le style Rocher du

Causse et le barbelé fil de fer sont présents sur des céramiques de formes campaniformes. En Vaucluse, c'est le cas sur le site de Lourmarin Les Lauzières, où un gobelet à décor barbelé style Rocher du Causse est associé à une écuelle à décor incisé-estampé classique du Campaniforme régional (Courtin *et al.* 1985), et à Bédoin abri de La Madeleine où un gobelet de forme classique présente un décor de style fil de fer (Sauzade et Duda 1976). Le barbelé de style Laure est présent en Vaucluse sur plusieurs sites et plus particulièrement sur les gisements du vallon du Fraischamp et de ses alentours, qui ont fait l'objet d'observations et de fouilles assez nombreuses (Le Lavier, La Clairière, abri de La Source à La Roque-sur-Pernes). Ce genre de décor est présent sur des sites de plaines bien attestés : Le Colombier à Venasque, La Rouyère au Beaucet (fig. 3), Irrisson à Goult, Les Petites Bâties à Lamotte-du-Rhône.

Ce décor barbelé se trouve sur des formes de la vaisselle domestique inornée déjà présentes au Campaniforme récent, petites jarres, pichets et tasses, mais dont la filiation au Bronze ancien à partir de ces éléments reste à démontrer. Ainsi certains sites de Vaucluse comme Mondragon Les Juilleras livrent l'ensemble de ces styles décoratifs dans un contexte homogène pouvant indiquer leur contemporanéité au moins partielle.

Concernant les autres productions matérielles de cette période, l'industrie lithique, réalisée essentiellement sur éclat et la parure, se distinguent mal des productions connues pour le Campaniforme antérieur. Le métal reste très rare. Dans le même ordre d'idée, la répartition et la localisation des sites demeurent assez semblables à celles connues antérieurement, avec une occupation aussi bien des grandes plaines à vocation agricole (La Rouyère au Beaucet, Les Petites Bâties à Lamotte-du-Rhône) que des grottes et abris sans doute attribuables à des activités particulières, bergeries, haltes de chasse... Les modes funéraires ne semblent pas encore connaître

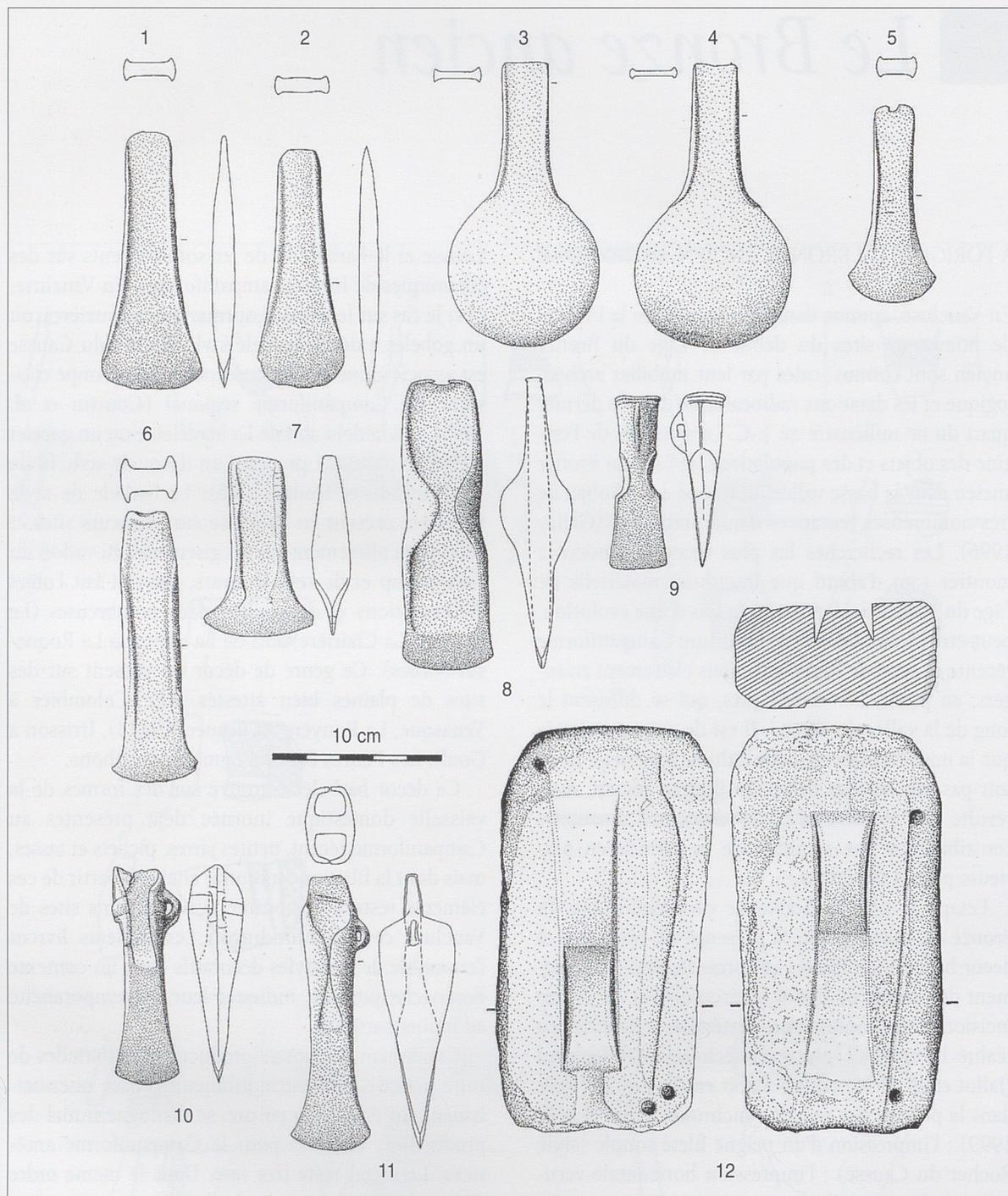


Fig. 4. Haches en bronze de Vacluse.

Haches de forme Blandas de Vacluse et d'Avignon (n^{os} 1 et 2) ;

Haches à tranchant circulaire de Mornas et de Vaison-la-Romaine (n^{os} 3 et 4) ;

Haches à rebords de la région de Modène, d'Orange et d'Apt (n^{os} 5 à 7) ;

Hache à ailerons médians de type Grigny (n^o 8) ;

Hache à constriction médiane d'Avignon (n^o 9) ;

Haches à ailerons terminaux et subterminaux de Gigondas et de Vaison-la-Romaine (n^{os} 10 et 11) ;

Moule de hache à ailerons et de couteau à soie de Malaucène (n^o 12), d'après M.-B. Chardenoux et J.-C. Courtois (1979).

de grands changements et, en Vaucluse, se côtoient l'emploi des grottes sépulcrales issues de la tradition néolithique, comme à Grillon grotte Coutelier, et des sépultures individuelles, fréquentes dans le Campaniforme européen, comme à Mondragon Les Juilléras. Parmi le mobilier métallique, les haches proches du type helvétique de Neyruz (formes Blandas d'Avignon, Caseneuve et Uchaux) peuvent constituer une innovation de la première phase du Bronze ancien (fig. 4/1 et 2) dont l'origine septentrionale est souvent suggérée. Cette première phase de l'âge du Bronze ancien se distingue donc très mal de la culture Campaniforme qui l'a précédée. Si de profonds changements semblent affecter les communautés humaines à cette période, ils sont sans doute à chercher antérieurement, au moment de la mise en place de la culture Campaniforme régionale et surtout à la fin de cette première étape de l'âge du Bronze ancien marquée par des apports nouveaux de mobilier et peut-être de population.

O. L.

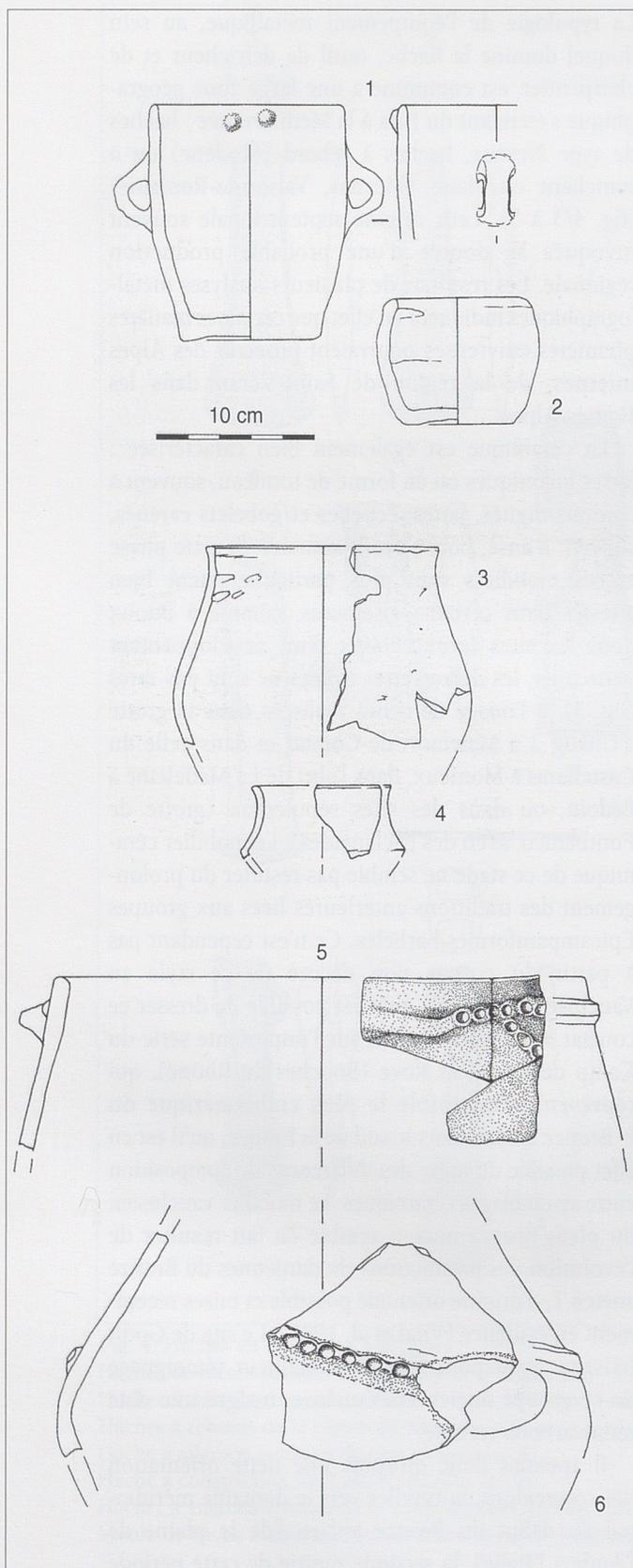
LE PLEIN BRONZE ANCIEN

Le plein Bronze ancien, à partir de 1900 av. J.-C. environ, se dégage assez bien du stade précédent par ses productions matérielles. Mais il n'est pas certain que la totalité du Bronze ancien, six siècles environ, soit illustrée en Vaucluse, ce qui ne permet pas de juger de manière fiable des ruptures ou continuités. Malgré le caractère ténu des observations, il semble cependant que l'occupation des différents milieux prisés auparavant se poursuive : sites de plaine, abris-sous-roche (Unang, Le Castellaras), sites perchés (La Gardi). Le site des Juilléras présente quant à lui des structures évoquant un habitat de plein air : fosses et fosses-cuvettes. Mais c'est le bassin drômois de Valdaine qui nous offre la vision la plus complète concernant l'habitat en plaine, à Roynac sur le site du Serre 1. Un hameau regroupant plusieurs habitations, structures de conservations surélevées comme enterrées, a été édifié au pied nord des contreforts marneux et calcaires du bassin de Montélimar. Sa dévolution agricole est très nette et son occupation se poursuit, semble-t-il, sur plusieurs siècles dès le début du Bronze ancien (Vital *et al.* 1999).

La typologie de l'équipement métallique, au sein duquel domine la hache, outil de défricheur et de charpentier, est commune à une large zone géographique s'étendant du Jura à la Méditerranée : haches de type Neyruz, haches à rebord (Modène) ou à tranchant circulaire (Mornas, Vaison-la-Romaine) (fig. 4/3 à 5). Leur origine septentrionale souvent invoquée se double d'une probable production régionale. Les résultats de plusieurs analyses métallographiques indiquent en effet que certaines matières premières cuivreuses pourraient provenir des Alpes internes, de la région de Saint-Véran dans les Hautes-Alpes.

La céramique est également bien caractérisée : jarres biconiques ou en forme de tonneau, souvent à cordons digités, jattes, écuelles et gobelets carénés, souvent à anse, pots à profil sinueux. Si cette phase et ses mobiliers sont plus particulièrement bien attestés dans certains gisements, comme à Buoux dont les sites feront l'objet d'un développement particulier, les découvertes isolées ne sont pas rares (fig. 5), à l'image de celles réalisées dans la grotte d'Unang 2 à Malemort-de-Comtat et dans celle du Castellaras à Monieux, dans l'abri de La Madeleine à Bédoin, ou dans des sites sépulcraux (grotte de Fontblanco, aven des Esclargades). Le mobilier céramique de ce stade ne semble pas résulter du prolongement des traditions antérieures liées aux groupes Épicampaniformes-barbelés. Ce n'est cependant pas à partir du corpus non décoré de ce style en Vaucluse, très réduit, qu'il est possible de dresser ce constat. C'est en se basant sur l'importante série du Camp de Laure au Rove (Bouches-du-Rhône), qui représente l'ensemble le plus emblématique du 1^{er} Bronze ancien dans le sud de la France, qu'il est en effet possible de juger des différences de composition entre assemblages céramiques. Le mobilier vauclusien du plein Bronze ancien semble en fait résulter de l'évolution des productions rhodaniennes du Bronze ancien 1, d'origine orientale possible et mises récemment en évidence (Vital *et al.* 1999). Le site de Goult Irrisson serait pour l'heure le meilleur témoignage de ce groupe ancien en Vaucluse, malgré une date radiocarbone récente.

Il apparaît donc qu'après une nette orientation des connexions culturelles vers le domaine méridional au début du Bronze ancien (de la plaine de l'Aude à l'Italie), la seconde moitié de cette période



voie une réorientation des rapports en direction des zones plus septentrionales de la moyenne vallée du Rhône, voire plus orientales également.

Les mobiliers du Bronze ancien de la France du Sud-Est ont été jusqu'à une date récente assez systématiquement mis au compte de la « culture du Rhône », vaste entité originelle du Bronze ancien dont la genèse fut longtemps située dans la haute vallée du Rhône helvétique. Les récents travaux menés durant la dernière décennie dans ces différentes régions conduisent à nuancer cette hypothèse. Les cas de continuité culturelle sont en effet patents au travers de certaines productions céramiques d'essence Campaniforme, mais leur localisation reste à préciser. Les modes funéraires demeurent ceux qui étaient en usage à la fin du Néolithique avec le regroupement des sépultures en un même lieu, le plus souvent en grotte, et de rares sépultures individuelles en coffre de bois ou de pierres. Si une part de l'origine du Bronze ancien est à rechercher dans les substrats culturels locaux du Campaniforme, les possibilités de transgressions culturelles extérieures ne cependant sont pas à rejeter, mais elles concerneraient dans ce cas la majeure partie des zones géographiques circumalpines. Alors que le mobilier céramique ne semble plus devoir être assimilé systématiquement à la « culture du Rhône », la production métallurgique demeure singulièrement proche de celle du plateau Suisse, mais également du nord de l'Italie. Mais les contextes de production de ces deux matériaux sont si différents, domestique pour l'un, spécialisé pour l'autre, que leur interprétation ne peut se décliner dans les mêmes termes. Des objets tels que les alènes de forme losangiques (grotte du Trou Puceu à Cheval-Blanc) sont particulièrement abondants en Languedoc. La contribution des sites de Vaucluse reste cependant modeste dans cette problématique face à la rareté des opérations de terrain qui permettraient de donner un peu de corps à la documentation et d'asseoir un peu plus les différentes observations sur l'évolution culturelle du Bronze ancien.

J. V.

Fig. 5. Mobilier céramique du Bronze ancien évolué. Les Seguins et Les Seguins 2 à Buoux (n° 1 et 2), Unang 2 à Malemort-du-Comtat (n° 3), abri de La Madeleine à Bédoin (n° 4), aven des Esclargades à Lagnes (n° 5) et grotte du Castellaras à Monieux (n° 6).

LES JUILLÉRAS (Mondragon)

LE SITE

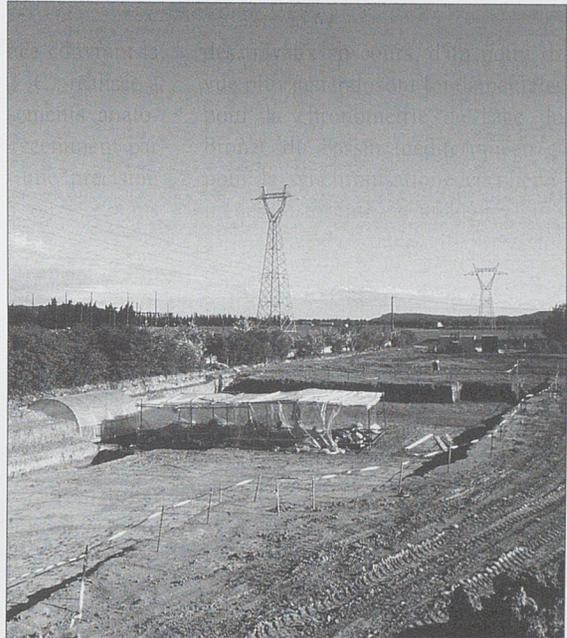
Le site de Mondragon Les Juilleras est implanté dans la partie méridionale de la basse plaine alluviale du Tricastin, à égale distance, environ 3 km, du Rhône à l'ouest et des collines de Mondragon à l'est. L'unité paysagère dans laquelle il est implanté est caractérisée par un fort alluvionnement, à l'origine de dépôts de sédiments fins sur la terrasse würmienne pendant l'Holocène (2 à 4 m).

Cette unité correspond aux cônes de déjection de deux rivières préalpines, le Lez et le Lauzon, qui débouchent depuis l'arrière-pays tricastin molasique, à la hauteur de Bollène, pour se jeter dans le Rhône plus à l'ouest, après avoir traversé la partie méridionale de la basse plaine du Tricastin.

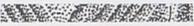
LES RECHERCHES

Le site a fait l'objet d'une fouille en 1995 et 1996, dans le cadre de l'opération d'archéologie préventive sur le tracé du TGV Méditerranée. Il a livré des vestiges témoignant de sa fréquentation depuis le Néolithique ancien jusqu'au 1^{er} siècle de notre ère. Un secteur bien conservé a permis la fouille d'un ensemble de structures correspondant à une succession d'occupations, funéraires ou d'habitat, du Néolithique récent au Bronze final 2b.

L'ensemble stratigraphique correspondant au Campaniforme-Bronze ancien est le plus important du site par le nombre des structures et la quantité du mobilier qui lui sont rattachés. Le mobilier archéologique montre que cet ensemble reflète sans doute deux occupations successives, proches dans le temps, ou bien une continuité de l'usage du site. Il s'agit d'un habitat structuré, présentant des secteurs d'activités spécifiques (implantations domestiques, cellule d'inhumations...), qui peut être attribué à une phase de transition importante à la charnière du Néolithique final et du début de l'âge du Bronze ancien.



Mondragon, Les Juilleras
Vue générale du site en cours de fouille.

L'ORGANISATION DE L'ESPACE 

L'implantation a pu être fouillée sur une surface réduite, environ 350 m², correspondant à une partie d'un site plus important (fig. 6). Elle est marquée par un sol d'occupation se présentant comme un niveau très peu développé de vestiges mobiliers en nappe de densité variable, à partir duquel s'ouvrent des structures en creux de divers types. Peu de recoupements de structures témoignent d'une occupation d'une durée relativement peu longue ou très stable dans ce secteur, néanmoins certaines observations indiquent le changement de destination de certaines zones du site pendant son utilisation.

La répartition des structures montre un espace très organisé. Au nord de l'implantation, un secteur présente un groupe de fosses et de fosses-cuvettes caractérisées par un remplissage détritique important composé essentiellement de fragments de céramique. Dans la partie centrale, quatre structures de combustion qui se présentent comme de petites cuvettes coniques au remplissage rubéfié délimitent un espace quadrangulaire réservé. Plus au sud, un alignement est-ouest de six structures de calage, se présentant comme des fosses ovalaires au remplissage de blocs de pierre, marque la présence d'une structure de séparation ou de clôture. Immédiatement au sud, un groupe de fosses au remplissage charbonneux présente un alignement nord/sud pour trois d'entre elles.

La localisation des structures semble correspondre à une structuration de l'espace, en aires d'activités particulières, liée à des limitations matérielles et où une opposition entre espace construit et espace ouvert est probable. L'extrême rareté des structures interprétables en terme de « trous de poteau » ou « structures de maintien » reconnues (marquées en général par la faible anthropisation de leur remplissage) peut être due aux difficultés de repérage et de lecture des structures non marquées par la présence de vestiges ou de sédiments charbonneux.

L'ENSEMBLE FUNÉRAIRE 

Au nord-est du site, un groupe de neuf sépultures constitue une petite nécropole ou une cellule d'in-

humations. Ces tombes se présentent pour l'essentiel comme de petites fosses très difficilement lisibles par le manque de contraste entre leur remplissage et le substrat encaissant.

Une sépulture a livré dans sa partie supérieure une couronne de galets permettant d'observer une fosse à ressaut, ovale, de plus de 0,5 m de longueur pour une profondeur inférieure à 0,2 m.

Une autre a livré les restes d'un caisson de près de 1,2 m de longueur pour 0,6 m de largeur, composé de dalles calcaires présentant des calages en arrière, matérialisant la fosse d'implantation.

Sept sépultures sont individuelles. Une a livré les restes de deux enfants et une autre les restes d'un adulte et de quatre enfants.

Sur les quatorze individus, minimum recensé de cet ensemble, on compte huit enfants, trois jeunes enfants, un individu mort en période périnatale et deux adultes.

Ces sépultures sont généralement en très mauvais état de conservation. L'orientation des dépôts d'enfants ou de jeunes enfants, lorsqu'elle est observable, varie entre un axe ouest-est (tête à l'ouest) pour trois sépultures et un axe est-ouest (tête à l'est) pour deux sépultures. La face est systématiquement tournée vers le sud. La sépulture qui contient les restes d'un individu adulte de sexe probablement féminin présente une orientation grossièrement nord-sud.

Les six positions de dépôt qui ont pu être restituées présentent peu de variations. Les corps reposent en decubitus latéral droit pour trois sépultures ou gauche pour deux autres. L'individu adulte repose, par contre, en position davantage dorso-latérale.

Les membres supérieurs sont généralement fléchis ou semi-fléchis et les membres inférieurs fléchis ou hyper-fléchis.

L'architecture des sépultures est difficile à restituer. Les observations anthropologiques indiquent une décomposition des corps en espace vide, mais aucun effet de paroi, blocage en élévation, n'a pu être observé. Il est possible que la seule compacité des sédiments ait pu maintenir un espace vide de sédiments durant toute la phase de décomposition et même au-delà. L'architecture restituée pourrait alors se limiter à un seul plateau supérieur débordant sur

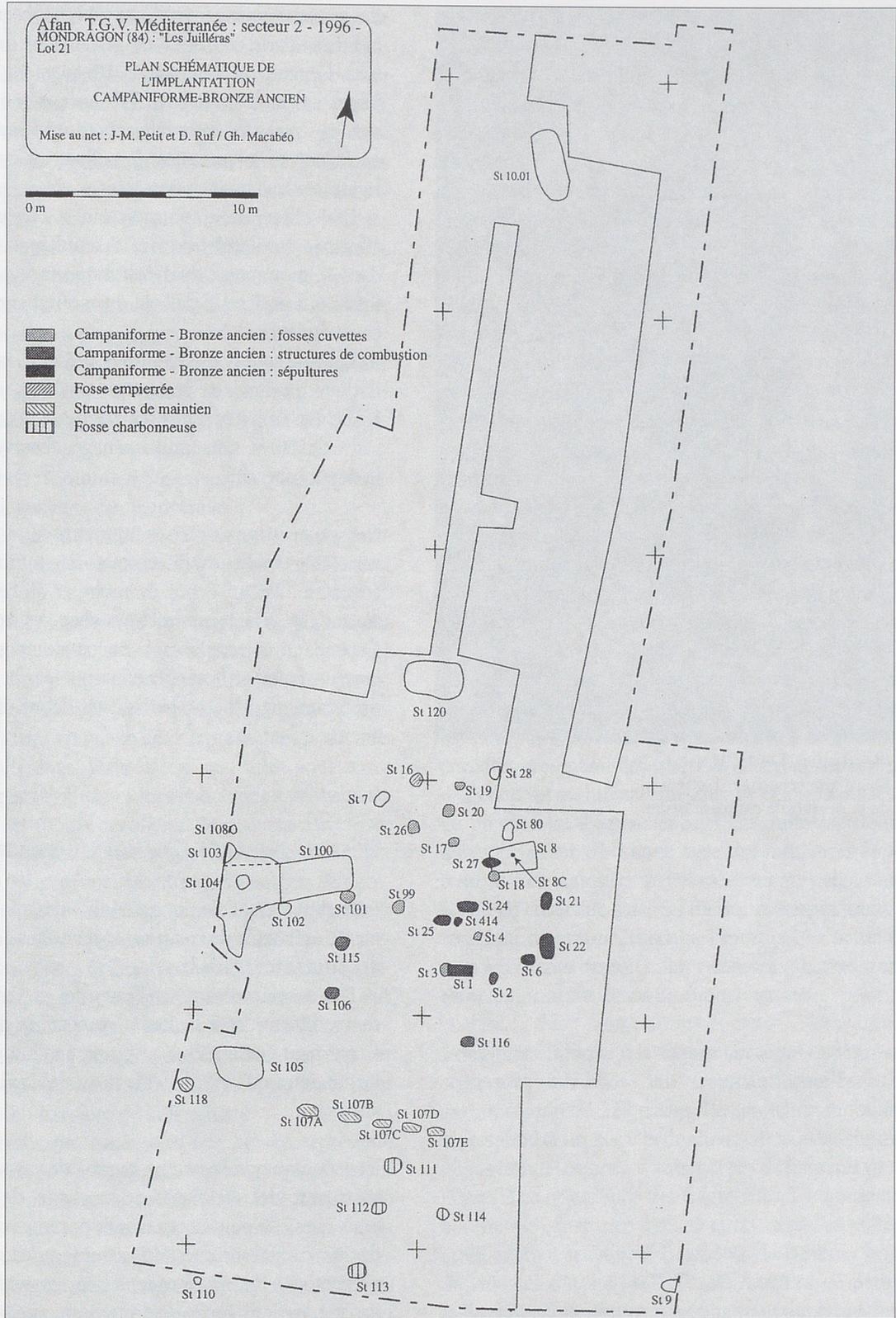
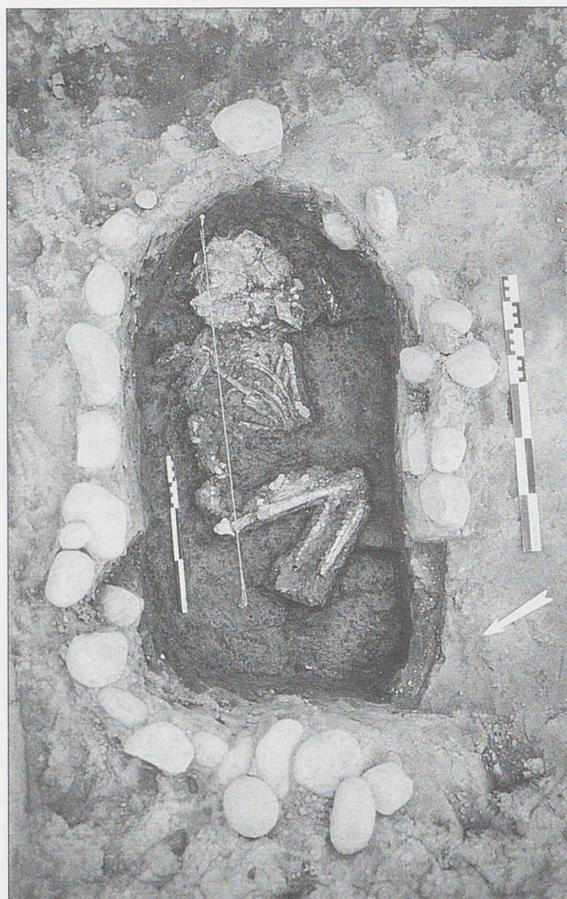


Fig. 6. Mondragon, Les Juilleras.
 Plan général de l'implantation campaniforme du site.



Mondragon, Les Juilleras.
Vue d'une sépulture d'enfant
de la nécropole campaniforme.

des ressauts aménagés qui ont pu être observés sous la forme d'une couronne de galets pour une sépulture. Cependant le caractère très plan du fond des fosses et, par conséquent, l'absence de contraintes sur les squelettes, pourrait constituer un argument en faveur de la présence de coffres ou contenants rigides en matériaux périssables.

Une observation contradictoire a cependant été effectuée sur l'individu de la sépulture implantée dans le monument du Néolithique récent, dont la fosse, qui perfore le dallage du monument, est très contraignante.

Enfin, une de ces sépultures présente la caractéristique d'avoir livré les restes, très dégradés, d'un coffre de dalles calcaires composé d'un simple cadre de dalles, sans fond aménagé, observable sous le dépôt funéraire.

Ces observations diverses montrent une probable variété des modes architecturales des tombes de cet ensemble. Aucun dépôt de mobilier archéologique n'a pu être observé en relation avec ces sépultures. Cependant le remplissage de certaines tombes a livré un mobilier homogène marqué par la présence de céramique à décor barbelé du début du Bronze ancien.

LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Le mobilier archéologique très abondant et très fragmenté est réparti de façon homogène dans l'ensemble des structures et sur le sol.

Il fait référence, pour l'essentiel, à la tradition campaniforme et il demeure malaisé de distinguer ce qui peut être attribué à une occupation campaniforme de ce qui est réellement du début du Bronze ancien.

La céramique présente une gamme de vaisselle complète avec des récipients de stockage, de cuisson, mais aussi de petits contenants portant parfois des décors caractéristiques. La céramique domestique présente des formes restituables correspondant à des vases à cordons lisses de dimensions moyennes. Ils présentent des cordons lisses horizontaux sous le bord, uniques ou doubles. Dans quelques cas, on

note la présence de cordons orthogonaux sous le bord dont la disposition s'organise avec un cordon horizontal pré-oral lié à la lèvre du vase, pouvant être légèrement éversée et épaissie ou non, par de petits cordons verticaux régulièrement espacés. Quelques vases présentent des cordons digités, mais leur fragmentation ne permet pas d'en restituer la forme. Ces cordons sont généralement disposés horizontalement et parfois en arceaux et peuvent se situer sous le bord ou sur la panse.

D'autres formes non décorées sont restituables et correspondent à plusieurs types de vases :

- un vase de forme droite à bord éversé portant une anse en ruban assez épaisse et développée ;
- un petit vase de forme simple, fermée, dérivée de la sphère ;
- un gobelet à profil en S bien galbé, très caractéristique des gobelets campaniformes ;
- un petit vase à profil droit, légèrement fermé, porte un petit mamelon ovalaire disposé horizontalement sous le bord.

Les fonds sont généralement plats ou légèrement ombiliqués, mais la présence de fonds ronds est attestée. Les préhensions sont de types très divers. Les plus nombreuses sont les cordons lisses ou digités. Les anses en ruban sont représentées pour trois vases différents. Dans deux cas, elles sont assez développées et épaisses. Les mamelons sont ovalaires et plus ou moins réguliers. Ils peuvent être assez longs et sont toujours disposés horizontalement sur la panse. Ils peuvent présenter des éléments de décoration sous la forme d'impressions digitées irrégulières sur le pourtour. Des languettes ou oreilles de préhension massives et développées, disposées horizontalement, portent de petits cordons lisses sur leur face inférieure, partant de la panse vers l'extérieur, qui peuvent être uniques, limitant deux surfaces sur la languette, ou doubles, limitant trois surfaces égales sur la face inférieure de la languette.

La céramique ornée très fragmentée représente probablement un corpus de vases assez important. Cette céramique est assez fine à très fine. L'ensemble des décors fait référence aux ornements campaniformes. Toutes les techniques de décor des vases campaniformes sont représentées. Les décors réalisés au peigne sont peu nombreux et présentent des motifs de lignes horizontales ou de croisillons. Les décors incisés-estampés sont eux aussi peu nombreux.

Ils associent des lignes horizontales incisées et des rangées d'impressions rondes, triangulaires ou losangiques. Les décors uniquement incisés sont plus nombreux et présentent une variété de motifs que la fragmentation des objets ne permet pas de restituer de façon satisfaisante, ni de vérifier l'association avec d'autres techniques (incisé-estampé). Les motifs principaux sont des échelles, des hachures et des triangles.

Les décors barbelés sont les plus importants en nombre. Ils correspondent à une petite série assez homogène dans ses types et ses techniques décoratives. Certains fragments permettent de restituer partiellement les décors :

- une anse en ruban portant un décor de deux lignes horizontales et trois bandes de deux à trois lignes verticales ;
- un vase présentant un décor en bande verticale composée (de l'intérieur vers l'extérieur) d'une échelle encadrée de trois lignes barbelées, d'une bande d'impressions en ogives décalées et opposées, de part et d'autre, et enfin, de trois à quatre lignes barbelées de chaque côté ;
- un vase au décor très altéré, complexe et fragmentaire avec des bandes horizontales de lignes parallèles barbelées et des bandes de quadrillage, ainsi que des encadrés présentant des triangles quadrillés opposés.

Ces décors montrent la présence de deux ensembles. Le premier est à rattacher au Campaniforme de la moyenne vallée du Rhône avec des influences septentrionales marquées par les décors au peigne au sein d'un ensemble à décors incisés-estampés, caractéristique du groupe Rhodano-Provençal. Le second, avec les décors barbelés, fait référence à la tradition campaniforme au début du Bronze ancien.

Le mobilier lithique mis au jour sur le sol et dans les structures attribuées au Campaniforme-Bronze ancien comprend 227 pièces. L'essentiel du mobilier correspond à un silex bédoulien même si quelques objets font référence à d'autres types de matières premières. Les objets sont très fragmentés. La moitié de la série est constituée d'éclats et un tiers d'esquilles et de débris ; seuls neuf fragments de lames et huit de lamelles ont été observés. Six nucleus de petite taille et quarante-trois supports portant des retouches ont pu être remarqués. Il s'agit pour une part d'objets à retouches marginales et seuls quatorze

éclats peuvent être qualifiés d'outils. Parmi ceux-ci, on distingue deux armatures, une coche, un perçoir, un racloir, quatre pièces esquillées et cinq grattoirs.

La faune, en grande partie détruite par des processus chimiques, est très peu abondante. L'essentiel des restes osseux animaux conservés est brûlé. Quelques rares éléments non brûlés ont été mis au jour et correspondent à des petits ruminants et à des suidés.

Le métal est totalement absent de cet ensemble stratigraphique.

La parure rattachée à l'occupation du Campaniforme-Bronze ancien est abondante. La plupart des objets présentent des traces de chauffage (intentionnel ou non). Les fragments de nacre ou de coquillage, souvent attribuables à des moules d'eau douce, sont aussi très nombreux sur le sol et dans les structures de cette occupation. Ils correspondent sans doute plutôt à des rejets alimentaires communs aux diverses occupations, qu'à des fragments d'objets de parure.

Les objets de parure sont réalisés dans des matériaux divers : l'os, les matières minérales et surtout les coquillages semblent avoir été utilisés.

Les perles sont le plus souvent discoïdes en os ou en stéatite et en test de coquillage. Une perle annulaire en calcaire est aussi présente.

Les pendeloques sont représentées par quelques fragments dont la forme est rarement déterminable, en os ou en test de coquillage. La présence d'une pendeloque arciforme perforée, réalisée sur un fragment de gros coquillage fossilisé est très remarquable. Certaines pendeloques ont été réalisées sur des coquillages non transformés : deux pendeloques en *Cardium* percé par abrasion au niveau du crochet, un fragment de *Pectunculus* appartenant probablement à une pendeloque, et une *Columbella rustica* perforée verticalement.

DATATION ET CONTEXTE

La datation radiocarbone obtenue pour cet ensemble stratigraphique, AA-31697 : 3635 ± 50 BP soit entre 2140 et 1880 avant notre ère en chronologie calibrée, renvoie probablement à la phase d'occupation à céramique à décor barbelé et correspond à d'autres

dates récemment obtenues pour ce groupe culturel en Provence.

Le mobilier mis au jour montre probablement la succession de plusieurs occupations ou la perdurance d'un même établissement dans la deuxième moitié du III^e millénaire avant notre ère entre la fin du Néolithique et les premiers temps de l'âge du Bronze. Il s'agit d'une implantation de plaine, en bordure d'une zone particulièrement propice à la mise en culture, mais non loin de milieux très différents, qui ont aussi été exploités, comme le fleuve et les zones collinaires. Cette implantation présente des caractères domestiques, de par les structures et les mobiliers mis au jour, qui indiquent qu'il s'agit d'un habitat à vocation probablement agricole. La présence d'une petite nécropole implantée à la périphérie immédiate des secteurs d'activités est un élément original qui est aussi connu dans d'autres sites du Bronze ancien. Le site s'intègre dans un réseau dense d'implantations similaires, mis récemment en évidence dans la moyenne et basse vallée du Rhône, qui montre une intense occupation des zones de plaine, à fort potentiel agricole, à l'orée de la Protohistoire.

O. L., Y. T. et coll.

Lieu de dépôt	Dépôt de fouilles archéologiques de Donzère ; MMSH, Aix-en-Provence.
Bibliographie	Lemercier <i>et al.</i> 1997 ; Lemercier 1997 ; Lemercier 1998 ; Lemercier <i>et al.</i> 1998 ; Lemercier et coll. 2002 ; Lemercier et Margarit, en préparation.

LA CISTE DES GOUBERT (Gigondas)

SITUATION ET HISTORIQUE DE L'INTERVENTION

La tombe des Goubert est située au lieu-dit Les Blaches, à 1 km au nord-ouest de Gigondas et à 15 km à l'est d'Orange, entre l'Ouvèze et les Dentelles de Montmirail (alt. 175 m). Si plusieurs mentions de cette importante découverte ont déjà été faites (Bretagne et Sauzade 1988 ; Guthertz 1995), une présentation d'ensemble plus complète s'imposait. Le site est établi sur la terrasse mindélienne du Rhône, recouverte dans ce secteur par des dépôts torrentiels récents amenés en pied de collines par des cours d'eau au régime irrégulier. Ces dépôts de pente présentent eux aussi une granulométrie assez fine (sables et limons). La terrasse mindélienne prend appui, à l'ouest, sur les formations tertiaires miocènes, (sables, conglomérats, cailloutis et molasse). Les formations du Jurassique et du Crétacé du massif de Suzette dominent cet ensemble. Géographiquement, la terrasse alluviale est orientée nord-est/sud-ouest. Les terrains sont aménagés en terrasses de culture de grande surface. Rares sont les cours d'eau ou sources issus des collines voisines ; ceux-ci n'apparaissent qu'après les orages.

La ciste sépulcrale a été découverte en juillet 1987 à l'occasion d'un défonçage du terrain à des fins agricoles. Le propriétaire, intrigué par un rocher heurté par la charrue alors qu'il labourait un terrain entièrement sablonneux, entreprit un dégagement et mit au jour, à 0,60 m de profondeur, trois blocs de pierre d'environ 0,60 m de long sur 0,30 m d'épaisseur, alignés sur une grande dalle horizontale. Cette dalle recouvrait elle-même un petit coffre de forme quadrangulaire de 0,95 m de long, 0,55 m de largeur maximum et 0,70 m de haut. La dalle une fois soulevée laissait voir les restes incomplets et mal conservés d'un squelette, en grande partie enlisés dans une fine couche de terre limoneuse introduite par les eaux de pluie, qui purent être observés et photographiés.

Une fouille de sauvetage de contrôle fut alors entreprise durant l'hiver qui suivait. Les recherches se déroulèrent en plusieurs phases plus ou moins espacées dans le temps.

La première étape, après la découverte et les premières observations *in situ*, consista à effectuer un relevé topographique des lieux, puis à tenter de repérer d'autres tombes ou d'autres structures à l'aide d'un appareil de mesures géophysiques RTM, la charrue ayant heurté des blocs dans d'autres secteurs du champ. Un de ces blocs avait d'ailleurs été remonté en surface par le soc de la charrue. Ces investigations géophysiques ne révélèrent aucune anomalie flagrante. On procéda alors à l'ouverture de plusieurs tranchées de sondage à la pelle mécanique, dont certaines révélèrent plusieurs petites structures empierrées dépourvues de matériel. Le terrain fut sondé de façon systématique avec un tracteur muni d'un crochet et les anomalies repérées furent contrôlées à la pelle mécanique. C'est ainsi que plusieurs structures empierrées auxquelles étaient associés quelques éclats de silex et fragments de céramiques attribuables au Chasséen furent mises en évidence.

Dans un second temps furent effectués le dégagement de la ciste, le relevé, la fouille et le démontage intégral des structures de pierres (Sauzade et Bretagne 1987).

Un an après cette première intervention, le propriétaire du terrain ayant heurté à nouveau des blocs de pierre avec le soc de sa charrue, une nouvelle intervention à la pelle mécanique, effectuée dans la parcelle adjacente à celle que nous avons déjà prospectée, permit de mettre au jour une double sépulture en fosse chalcolithique à laquelle étaient associées une alène en cuivre à section carrée et des perles en dentales.

LA CISTE ET SES VESTIGES

La ciste des Goubert est construite en dalles de grès helvétique dont les assises apparaissent, plus au sud, près du village. Elle a été aménagée dans une fosse préalablement creusée (fig. 7 et 8). De forme subrectangulaire, légèrement trapézoïdale, elle est constituée de cinq orthostates et d'une longue et mince

dalle de couverture. C'est le sol de la fosse qui en constitue le fond. Les longs côtés du coffre sont situés à l'est et à l'ouest. Une dalle de forme carrée, insérée entre les dalles latérales, forme le côté nord. La limite sud est constituée de deux dalles plus petites formant un angle ouvert où se situait le crâne. Cette disposition, qui allonge le côté ouest du coffre d'environ une vingtaine de centimètres, a permis de placer sans difficulté le corps en position contractée. Les observations et l'examen des clichés réalisés au moment de la découverte amènent en effet à penser que le corps devait se trouver en position fortement repliée en decubitus latéral gauche. Certains os avaient été déplacés vraisemblablement sous l'action des eaux d'infiltration. Il en est notamment ainsi du crâne, situé dans l'angle sud-ouest du coffre, qui avait basculé sur sa face. D'après les indications de l'inventeur, il reposait sur deux pierres.

Plusieurs facteurs limitent quelque peu la portée de l'étude anthropologique, réalisée par C. Bouville. Des restes osseux en état de conservation médiocre ne subsistent que le crâne, fragmenté, quelques diaphyses d'os long et des débris de ceinture, de vertèbres et de côtes. De surcroît, le crâne est pathologique et fortement altéré, mais son appartenance à une population de brachycrânes ne semble pas faire de doute. Il a toutefois été possible de déterminer qu'il s'agissait d'un adulte (entre vingt et quarante ans), d'une stature de 165 cm environ, le sexe masculin étant le plus probable d'après l'examen de l'aile iliaque droite et des superstructures crâniennes.

Contre la dalle latérale ouest, à proximité du crâne, était disposée une épingle en bronze et dans l'angle sud-est a été recueillie une armature de flèche en silex.

La dalle de couverture débordait largement sur les côtés nord, sud et ouest. Sa position exacte a pu être retrouvée grâce à l'empreinte de la surface interne du coffre conservée sur sa face inférieure (coloration plus sombre). Elle reposait sur les cinq dalles verticales du coffre mais également sur une partie du niveau supérieur de l'amas de pierres qui avaient été utilisées pour combler la fosse.

Les orthostates étant de différentes hauteurs, des petites cales de pierres plates ont été insérées sous les dalles nord, sud et sud-ouest afin d'assurer une hauteur égale des bords du coffre et des écarts maximum de 4 cm seulement ont été observés à la partie

supérieure du coffre. Ces orthostates présentent une face interne plane qui a vraisemblablement été régularisée ; en revanche, leur face externe, non retouchée, est convexe et irrégulière. Par ailleurs, la base des dalles a été volontairement amincie pour être fichée dans le sol. La fosse dans laquelle a été disposée la ciste a été creusée dans un sol tendre de nature argilo-sableuse issu de l'altération de la molasse helvétique. Elle forme un ovale irrégulier de 2,40 m sur 1,80 m. Recouverte de 0,60 m de terre arable, sa surface d'origine a pu être repérée du fait de l'existence, à proximité et à la même hauteur, des structures empierrées. Cette fosse devait donc avoir environ 0,95 m de profondeur. La dalle de couverture devait affleurer la surface du sol. Elle n'était sans doute pas visible mais les trois blocs qui la recouvraient ainsi que les pierres du tumulus devaient signaler sa présence. En forme de tronc de cône, ses parois, évasées dans sa partie supérieure, sont verticales dans sa partie inférieure. Les parois de la structure n'ont pu être délimitées de façon très nette, la terre issue de son creusement ayant également servi à la combler. Toutefois, la base des pierres tapissant le fond de la fosse donne une idée assez précise de sa forme. En effet, le rétrécissement de la fosse dans sa partie inférieure a été mis en évidence du fait de la position verticale des pierres, glissées dans l'interstice laissé libre entre les orthostates et la paroi. De même, dans sa partie supérieure, de nombreuses pierres qui tapissaient les parois avaient été enlevées lors de la découverte du coffre mais leur empreinte conservée a permis de suivre la paroi. Certaines pierres retrouvées à l'extérieur ou encore en place et issues du comblement de la fosse portent des traces d'aménagement ; ces observations amènent à penser qu'elles ont servi de pics pour creuser la fosse puis utilisées comme matériau de comblement. Ainsi, une pierre plate, visible sur le plan à l'extrémité nord de l'axe nord-sud, porte des traces d'enlèvements destinés à amincir une de ses extrémités.

Le mobilier retiré du coffre lors de sa découverte se réduit à une armature de flèche en silex et à une épingle en bronze (fig. 9 et 10).

L'armature de flèche, à pédoncule et à ailerons (L : 26 mm ; l : 12 mm), à retouches bifaciales courvantes, est en silex gris-beige. Le corps de l'armature

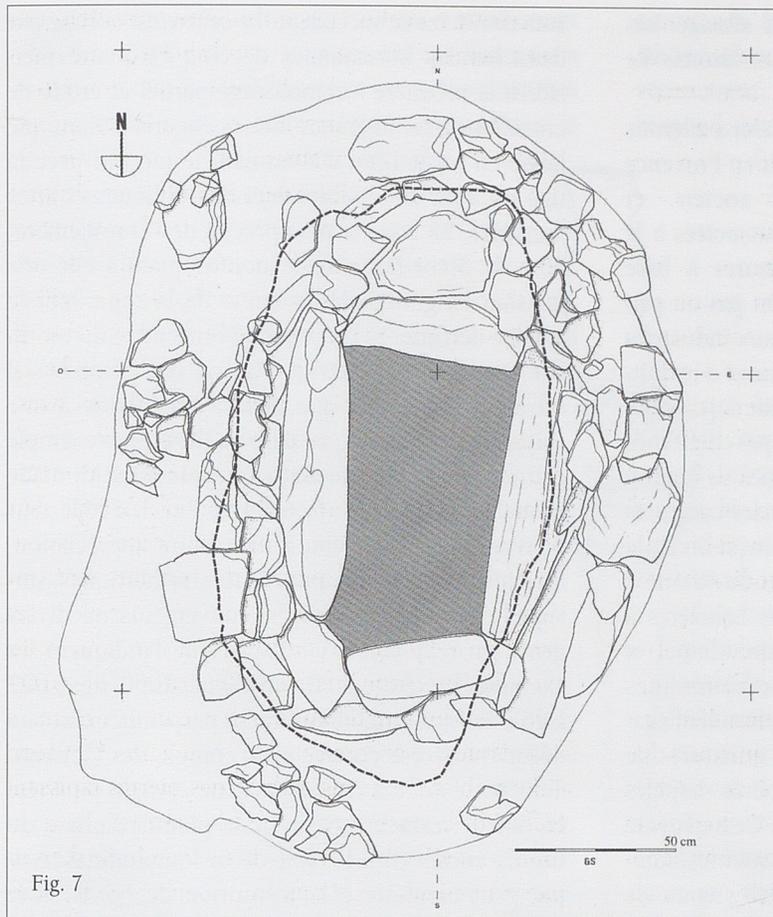


Fig. 7

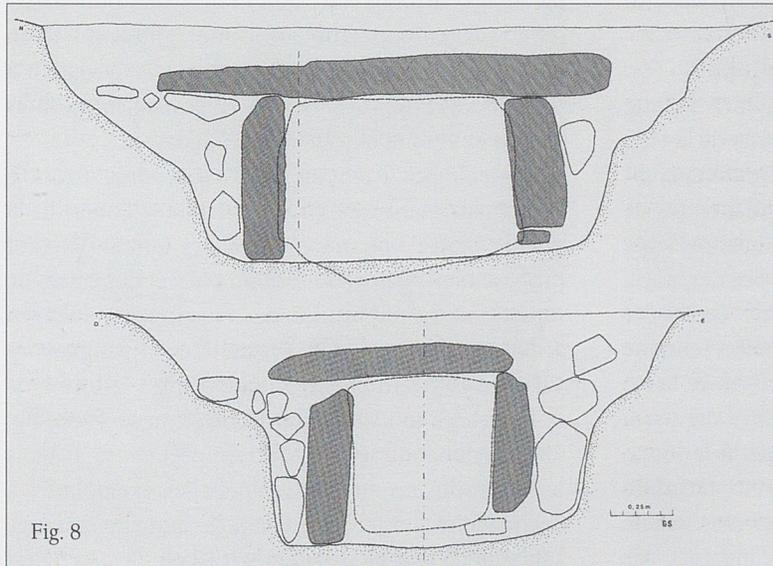


Fig. 8

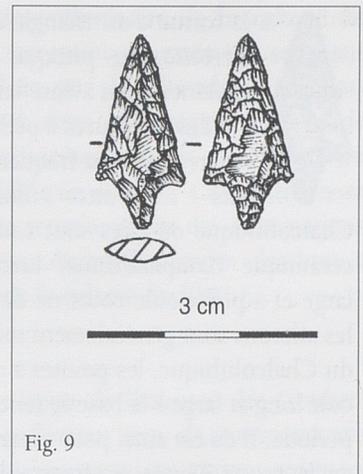


Fig. 9

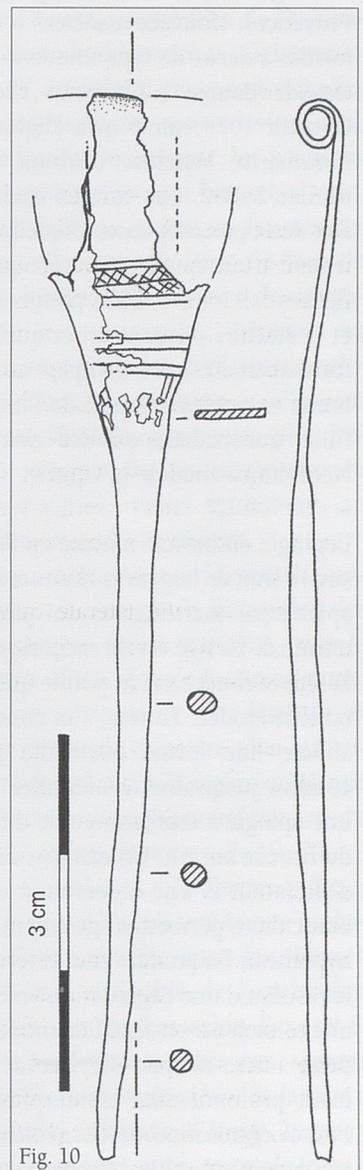


Fig. 10

GIGONDAS, LES GOUBERT.

Fig. 7. Plan de la ciste.

Fig. 8. Coupes nord-sud et est-ouest de la ciste du Bronze ancien.

Fig. 9. Armature de flèche à pédoncule et ailerons du Bronze ancien.

Fig. 10. Épingle à tête en rame du Bronze ancien.



a la forme d'un triangle isocèle allongé. Les ailerons sont presque coupés droits. Le pédoncule est à base large.

Les armatures à pédoncule et à ailerons se rencontrent fréquemment en Provence dans les sites Bronze ancien et Chalcolithique où elles sont souvent associées à la céramique Campaniforme. Les armatures à base large et à pédoncule court ne dépassant pas ou peu les ailerons sont généralement mêlées aux industries du Chalcolithique, les pointes à ailerons et à pédoncule long et large à la base se rencontrent déjà à cette période. Il en est ainsi pour certains types de flèches de la grotte Murée à Montpezat (Alpes-de-Haute-Provence), trouvées associées à des vases campaniformes à décor de type Rhodano-Provençal ou de la Grande Baume à Gémenos (Bouches-du-Rhône : Courtin 1974) ainsi qu'à l'habitat des Lauzières à Lourmarin, Vaucluse (D'Anna, Courtin, Coutel et Muller 1989). Ces formes sont donc communes aux deux périodes dans lesquelles se retrouvent également d'autres éléments tels que les armatures de flèches foliacées étroites parfois avec bords dentelés et certaines parures en coquillage. Cette forme d'armature n'est pas non plus sans évoquer les nombreux exemples du nord de l'Italie, qu'il s'agisse de l'aire transpadane ou des cavités sépulcrales du Néolithique final de la Ligurie.

L'épingle en bronze mesure en l'état 90 mm de long sur 13 mm de largeur maximum au niveau de la tête, aplatie par martelage et qui porte un enroulement terminal. La tige est de section rectangulaire près de la tête et ronde vers la pointe qui n'est que très légèrement érodée. La tête, aux contours très dégradés, affecte une forme résiduelle générale qui avait conduit jusqu'alors à identifier cette pièce comme une épingle à tête losangique du milieu ou de la fin du Bronze ancien. Un examen détaillé des stigmates d'altération et une observation du décor à la loupe binoculaire permettent de revenir sur cette première hypothèse. En premier lieu, la forme des bords semble le résultat d'une dégradation volontaire marquée par une torsion ou un cisaillement de la tôle, qui produit deux micro-rostrés latéraux et modifie probablement profondément la morphologie initiale. Mais c'est l'organisation de l'ornementation de la palette qui demeure la plus déterminante. Trois zones déco-

rées distinctes se succèdent. Le centre est occupé par deux bandes horizontales de cinq et quatre incisions, la première à remplissage partiel et érodé de croisillons plus finement incisés encore. Autant que laisse en juger l'état d'altération, le raccord avec la tige est orné de doubles incisions obliques courtes bordières. La zone la plus proche de l'enroulement, libre de décor horizontal, montre quant à elle une incision longitudinale en limite de la zone latérale gauche détruite. Si l'on restitue l'ensemble du motif, par son double symétrique latéral (en pointillé), il est alors impossible que nous ayons affaire à une épingle à tête losangique, telle qu'elle est par exemple connue dans la grotte de la Carrière à La Montade (Bouches-du-Rhône : Courtin et Puech 1963). Sur ce type, de plus, et confirmant notre appréciation, les décors longitudinaux de la tête, symétriques, suivent la forme de ses bords, convergents ou divergents, en réflexion axiale, ainsi que l'indiquent les exemples helvétiques (David-Elbiali 2000, fig. 61/22 à 26), mais non rigoureusement perpendiculaires au décor transverse comme sur l'épingle des Goubert. Tout porte donc à croire que cette épingle est à tête en palette, caractéristique de la première phase du Bronze ancien (BzA1). Si le décor longitudinal restitué peut conduire à la restitution de bords assez parallèles, la probabilité que nous ayons plus précisément affaire aux Goubert à une épingle à tête en rame (*Rudernadeln*) est supérieure à l'alternative à tête discoïde ou ovale (*Scheibennadeln*), toutes deux à extrémité enroulée par ailleurs.

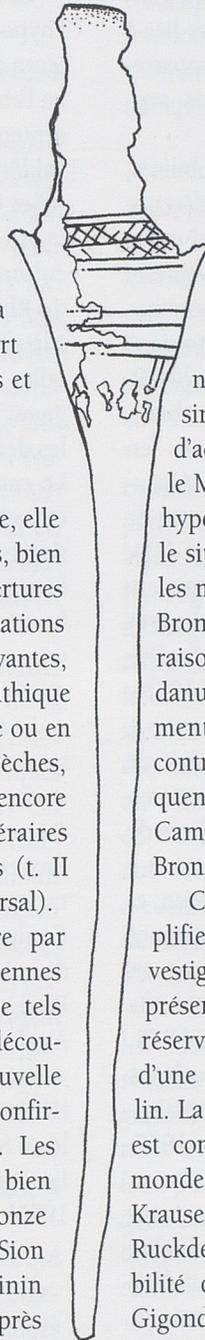
Les épingles à tête en rame ou à bords arrondis sont réparties du Valais à la Bohême et à l'ouest de la grande plaine hongroise. Plusieurs auteurs en ont proposé des typologies assez proches et des cartes de répartition. La publication de la nécropole de Singen a donné l'occasion à R. Krause d'en distinguer les variantes à valeur géographique d'après la forme de la tête et les modalités du décor (Krause 1988, fig. 25-28), illustrant leur répartition préférentielle dans le bassin du moyen Danube pour les exemplaires à décor incisé. La forme au sein de laquelle se range l'épingle de la ciste des Goubert (*ibid.*, fig. 26/A) est présente du lac de Constance à la Bohême ; mais elles possèdent en général dans ces régions une tête bien plus large (de 30 à 50 mm) et des combinaisons d'ornementation différentes, souvent à base de triangles. Seule une épingle de Stuttgart Bad Cannstatt

présente un motif de bande centrale croisillonnée (Rochna 1965, pl. 4/8). Les parures de dimensions comparables à celle de Vaucluse sont de répartition tout aussi large, quoique moins polarisée sur le moyen Danube (Krause 1988, fig. 36 et 37), le sud de l'Allemagne restant la zone avec laquelle se lisent les meilleures affinités d'après la forme de la tête. Mais ces parures de module proche sont le plus généralement non décorées, à l'exception de deux pièces de la tombe II de la nécropole valdôtaine de Saint-Martin-de-Corléans, qui diffèrent cependant par leur décor au repoussé (Mezzena 1997, fig. 91/3 à 5). En ce sens, l'exemplaire des Goubert demeure totalement isolé, par ses dimensions et le traitement conjoint de son ornementation.

Quant à l'architecture du monument lui-même, elle est sans équivalent dans les contextes rhénans, bien que des entourages, blocages externes et couvertures de pierres soient très fréquents. Les confrontations avec le nord-est de l'Italie sont tout aussi décevantes, qu'il s'agisse des sépultures de la fin du Néolithique sur dallages, ou des sépultures en pleine terre ou en coffres constitués de murettes de pierres sèches, avec inhumation allongée, comme à Alba, ou encore de la réutilisation des monuments funéraires Campaniformes de Saint-Martin-de-Corléans (t. II sud-est à inhumé semi-brûlé en decubitus dorsal).

Quelques correspondances peuvent être par contre relevées avec des sépultures rhodaniennes repliées en caissons de dalles du Valais. De tels coffres ont été mentionnés anciennement, la découverte d'Ayent Zampon Noale, objet d'une nouvelle attribution chrono-culturelle, étant venue le confirmer plus récemment (David-Elbiali 2000). Les sépultures individuelles ou en ciste sont bien représentées dans la première phase du Bronze ancien de la nécropole du Petit-Chasseur à Sion (Valais), qu'il s'agisse de l'individu féminin contracté déposé assis dans le dolmen MXI après réouverture, de la sépulture d'enfant de la petite ciste adventice ouest du même monument (Gallay et Chaix 1984), ou encore d'inhumation repliée d'enfant de la sépulture adventice sud du dolmen MVI (phase 3, indiv. 1 ; Bocksberger 1976). Cette archi-

ture de la phase préliminaire de la culture du Rhône, dans son acception proprement valaisane récemment redéfinie par M. David-Elbiali, correspond, semble-t-il, dans cette région à un mode d'ensevelissement quasi exclusif au Néolithique moyen. Ces coffres sont ensuite remplacés par des inhumations allongées durant les stades classique à tardif de la culture du Rhône.



La disposition de l'inhumé des Goubert trouve localement peu de comparaisons contemporaines parmi un corpus réduit et de qualité médiocre compte tenu de l'ancienneté de nombre de découvertes (Tcheremisinoff 2000). Si les inhumations individuelles d'adultes à membres fléchis sont attestées dans le Midi pour la fin du Néolithique, les positions hyper-fléchies à contractées sont bien plus rares, le site proche des Juilleras (*supra*) en fournissant les meilleurs exemples pour le début de l'âge du Bronze. Il en est de même du domaine de comparaison extérieur. Les nécropoles rhénanes ou danubiennes du Bronze ancien renferment rarement des individus en position réellement contractée. Ces dépôts sont par contre plus fréquents dans les groupes de peu antérieurs du Campaniforme oriental, voire également au Bronze ancien dans ces mêmes régions.

Cette référence au monde nord-oriental s'amplifie si l'on examine la nature et la disposition des vestiges. Une équivoque réside toutefois dans la présence simultanée d'une épingle à tête en rame, réservées souvent aux défunts de sexe féminin, et d'une armature de flèche de caractère plus masculin. La position de l'épingle dans la région crânienne est conforme à de très abondantes références du monde rhéno-danubien (Singen t. 7, 19, 29... ; Krause 1988 ; Kronwinkl t. 7 ; Lauingen t. 5... ; Ruckdeschel 1978), ce qui fournit une bonne probabilité de relation fonctionnelle entre les deux à Gigondas. Ce caractère se double de l'orientation préférentielle globale des tombes selon l'axe N-S, tête au sud pour les femmes, dans ces régions (Krause 1988, fig. 68). Il en est de même de la ciste à inhumé replié masculin valaisane d'Ayent Zampon Noale. Cette configuration nord-orientale serait

ainsi totalement respectée par la ciste des Goubert, si l'on avait affaire à une inhumée... Quel que soit le sexe de ce défunt, on observera que l'orientation des inhumés des Juilléras, juvéniles ou femme adulte (*supra*), s'oppose systématiquement à celle de l'individu des Goubert. Cette situation pourrait être liée à une opposition des domaines culturels d'appartenance respectifs, méridional pour les Juilléras, septentrional pour les Goubert.

D'autres arguments peuvent-ils être mobilisés, relatifs à ce qui semble devoir relever d'une référence culturelle au monde nord-oriental dans le sud-ouest des Alpes ? Plusieurs épingles du BzA1 peuvent être inventoriées à l'ouest et au sud de la chaîne montagneuse. Une épingle de type Singen provient d'Étrembières (Haute-Savoie : David-Elbali 2000). Des épingles à tête enroulée « en forme de sabre » (Säbelnadeln : Kubach 1977) sont connues en Provence, au mont de l'Alté à La Turbie (Alpes-Maritimes : Bill 1973, fig. 17/5) et dans la grotte de l'Ibis à Vence (en cuivre : Courtin 1963, fig. 1/1). L'épingle à tête circulaire de Ribeyret L'Escouyère (Hautes-Alpes : Courtois 1960), dont l'enroulement terminal a disparu, est peut-être un peu plus tardive si l'on se réfère à sa teneur en étain (6,2 %, Bill 1973), bien que des formes comparables soient présentes à Singen (t. 62 et 98). En Italie, on peut citer une épingle à tête ovalaire et extrémité enroulée découverte en Ligurie à Loano (Odetti 1998, fig. 11), en dehors de zone de la sépulture à tumulus Campaniforme, et à rattacher à des occupations du Bronze ancien et moyen dont témoignent les tessons céramiques déposés sur cette couverture. Plus au sud encore, en Toscane, la grotte dell'Orso à Sarteano a donné une épingle à tête sub-circulaire (Carancini 1975, pl. 2/10). La nécropole de Saint-Martin-de-Corléans à Aoste, déjà évoquée, a livré plusieurs exemplaires dans l'horizon récent de la ciste II (Mezzena 1997, fig. 91/3 à 5), avec deux petites épingles à tête en rame. Une autre sépulture d'Aoste peut être mentionnée, bien que rapportée au Bronze ancien évolué (Mollo-Mezzena 1997). Il s'agit d'une tombe individuelle traitée par semi-combustion (tombe adventice II sud-est de la ciste II) qui a livré un poignard en bronze et une épingle à tête enroulée. Une datation radiocarbone (Mezzena 1997 : Utc-1670 = 3760 ± 60 BP) tendrait à placer ce dépôt à une phase antérieure au Bronze ancien IV, datation proposée dans la publica-

tion. Le poignard (Mollo-Mezzena 1997, fig. 2b) trouve des parallèles aussi au BzA1 (Singen t. 95) et l'épingle, bien que très dégradée, pourrait être d'un type ancien (peut-être « en forme de sabre » ?).

Ces éléments sont propres à nous faire revenir sur l'hypothèse d'une mise en place des éléments fondateurs du Bronze ancien valaisan par le sud des Alpes, en l'absence d'éléments du BzA1 propres au domaine septentrional en Suisse occidentale, la nécropole valdôtaine de Saint-Martin-de-Corléans faisant alors office de relais (David-Elbali 2000). Les découvertes mentionnées, ainsi que les implications chronoculturelles d'une série de travaux en moyenne vallée du Rhône (Vital *et al.* 1999), tendent à donner corps à la possibilité d'une réactivation des relations culturelles orientales par le nord des Alpes, accompagnant la mise en place du Bronze ancien rhodanien, les deux hypothèses n'étant aucunement exclusives. Le caractère isolé de la ciste des Goubert, qui put être vérifié par prospection, pose une autre question : s'agissait-il de la tombe d'un individu privilégié à l'image de ce qui est attesté en Europe du Nord ? Ou les nécropoles de cette période restent-elles à découvrir, ainsi que l'indique le site des Juilléras, par exemple ? La réponse pourrait là aussi être double.

Le mobilier mis au jour dans le coffre des Goubert se rattache donc de façon indubitable au Bronze ancien. Aucune architecture de ce type n'avait encore été rencontrée pour le début de l'âge du Bronze en Provence. En revanche, trois coffres analogues se rapportant à divers moments de la séquence Campaniforme-Bronze ancien ont été découverts dans le Gard. Il s'agit des coffres de Cante Perdrix à Beaucaire, de Colombel à Laudun et de Bellevue aux Angles. Ces quatre sépultures sont les seules découvertes dans la zone du bas Rhône mais en périphérie, sur la rive droite, d'autres exemples sont signalés, à Saint-Mathieu-de-Trévières et à Notre-Dame-de-Londres (Hérault), ainsi qu'en Ardèche (Gutherz 1995).

G. S. et J. V.

Lieu de dépôt	Dépôt archéologique d'Avignon.
Bibliographie	Sauzade et Bretagne 1987 ; Gutherz 1995.

IRRISSON (Goult)

SITUATION, NATURE ET HISTORIQUE

Le gisement de plein air d'Irrisson est situé sur la commune de Goult, à 1,7 km au sud-est du village et à 195 m d'altitude en rive gauche du Coulon-Calavon dont il est distant de 700 m environ. Dans ce secteur, comme d'ailleurs en rive droite, les formations molassiques (calcaires du Burdigalien) occupent l'essentiel du paysage en affleurant très largement suivant une orientation générale nord-ouest/sud-est. Ces formations sont percées de très nombreuses cavités dont plusieurs ont livré des vestiges attribuables à la Préhistoire ancienne et récente. Le site d'Irrisson est situé à 200 mètres au nord-est d'une barre rocheuse, dans une zone d'éboulis surtout fournis par la molasse miocène calcaireuse et plus rarement par des calcaires crétacés.

Ce sont des travaux agricoles (arrachis de vignes et sous-solage profond) qui sont à l'origine de la mise au jour de quelques vestiges céramiques proto-historiques. Sept sondages ont alors été pratiqués sur la parcelle ; deux seulement (Sd1 et Sd2) ont livré des restes interprétables, essentiellement matérialisés par des structures en creux plus ou moins écrêtées par les travaux. Compte tenu de l'impact très destructeur de ces derniers sur le sous-sol, les données stratigraphiques générales concernant l'origine des sédiments et les modes de recouvrement demeurent extrêmement lacunaires.

SONDAGE 1

Ce sondage a livré une unique structure en creux qui nous est parvenue à l'état de cuvette. Ce locus, aménagé dans les alluvions localement carbonatées appartenant à un petit cours d'eau qui jouxte la parcelle (ruisseau d'Irrisson), est de forme subcirculaire et a, dans son état actuel, 1,10 m de diamètre environ. Le remplissage, d'une épaisseur de quinze centimètres au centre de la structure, se distingue très nettement

de l'encaissant par sa texture, mais surtout par sa couleur noirâtre due aux très nombreux résidus de combustion incomplète qu'il contient. La fraction fine limoneuse est relativement peu abondante et n'occupe qu'un volume restreint par rapport à la fraction grossière où dominent les blocs de molasse centimétriques et décimétriques auxquels on ajoutera quelques rares galets provenant du Coulon-Calavon.

LE MOBILIER

Les restes fauniques (175 fragments) sont représentés par des espèces domestiques : Porc, Chèvre et/ou Mouton, mais aussi par plusieurs restes d'espèces sauvages : Chevreuil (*Capreolus capreolus*), Cerf élaphe (*Cervus elaphus*), Renard (*Vulpes vulpes*).

Le mobilier lithique comprend 94 pièces façonnées à partir de matières premières siliceuses d'origine locale (galets du Coulon-Calavon). L'étude technotypologique de cet assemblage révèle l'absence d'un débitage organisé, l'utilisation exclusive de la technique de la percussion directe à la pierre et un très faible indice de transformation des supports. Quelques pièces portent les stigmates d'une action thermique (cupules, cassures, aspect truité). Enfin, on observe d'étonnantes similitudes, tant du point de vue des matières premières mises à contribution que des produits obtenus, avec l'industrie lithique recueillie récemment dans le niveau Bronze ancien du dolmen de l'Ubac situé à 1,5 km du site d'Irrisson.

La céramique est représentée par 240 tessons présentant une remarquable homogénéité technologique. Une quinzaine de récipients ont pu être identifiés dont un vase biconique (pichet à carène et a fond plat), plusieurs tasses monoansées (et gobelets ?) dont une portant un décor dit barbelé, une jarre et un pot à cordon triangulaire, une faisselle, deux cuillères... (fig. 11 et 12).

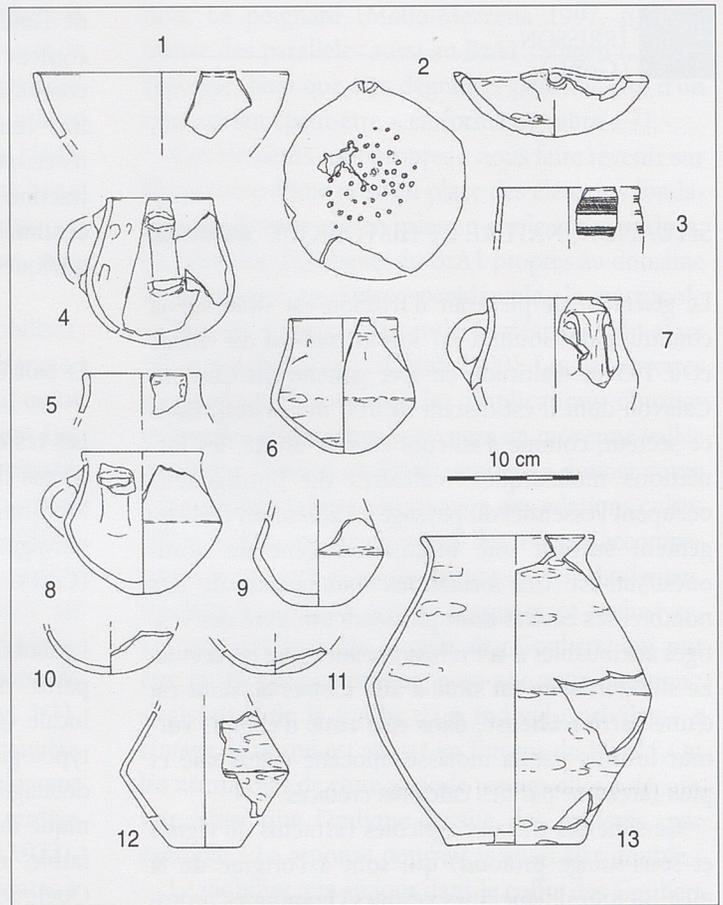


Fig. 11. Goult, Irriçon.
Mobilier céramique du Bronze ancien.

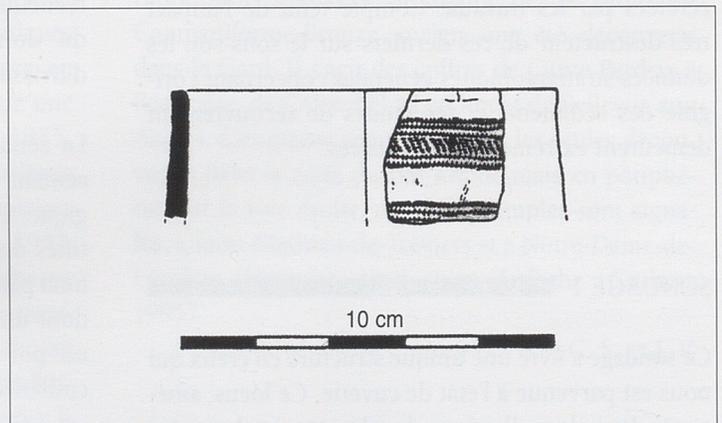


Fig. 11/3. Goult, Irriçon.
Gobelet à décor barbelé.

LA CHRONOLOGIE

L'étude typochronologique des récipients mis au jour dans cet ensemble clos que constitue le locus 1 du sondage 1 permet de positionner l'ensemble au Bronze ancien. Une mesure de l'âge par le radiocarbone d'un échantillon de charbon de bois confirme, en la précisant, cette attribution :

Lyon-1028 (OXA) = 3560 ± 55 BP, soit 2107-1753 av. J.-C. (dates les plus probables : 1888, 1905, 1835, 1935 av. J.-C.).

SONDAGE 2

Pratiqué dans la partie est de la parcelle, ce sondage a livré trois structures en creux très dégradées (S1 à S3). Toutes contenaient du mobilier céramique en plus ou moins grande quantité. La structure 1 renfermait une série chronologiquement homogène, uniquement constituée de récipients de technologie fine (fragments de jattes à épaulement et col divergent avec lèvres ornées de cannelures) attribuables au second stade de la phase moyenne du Bronze final (Bronze final 2b). Les structures 2 et 3 ont, quant à elles, livré quelques fragments rattachables au début de l'âge du Fer sans plus de précision.

CONCLUSION

Si, compte tenu de la nature de l'opération et des conditions d'intervention, bon nombre de questions demeurent en suspens, cette campagne de sondages aura néanmoins permis d'exhumer, pour le plus remarquable, un assemblage céramique homogène rattachable au Bronze ancien, d'une importance non négligeable dans l'optique d'une meilleure caractérisation des séries du sud-est de la France attribuables à cette période.

J. B.-C.

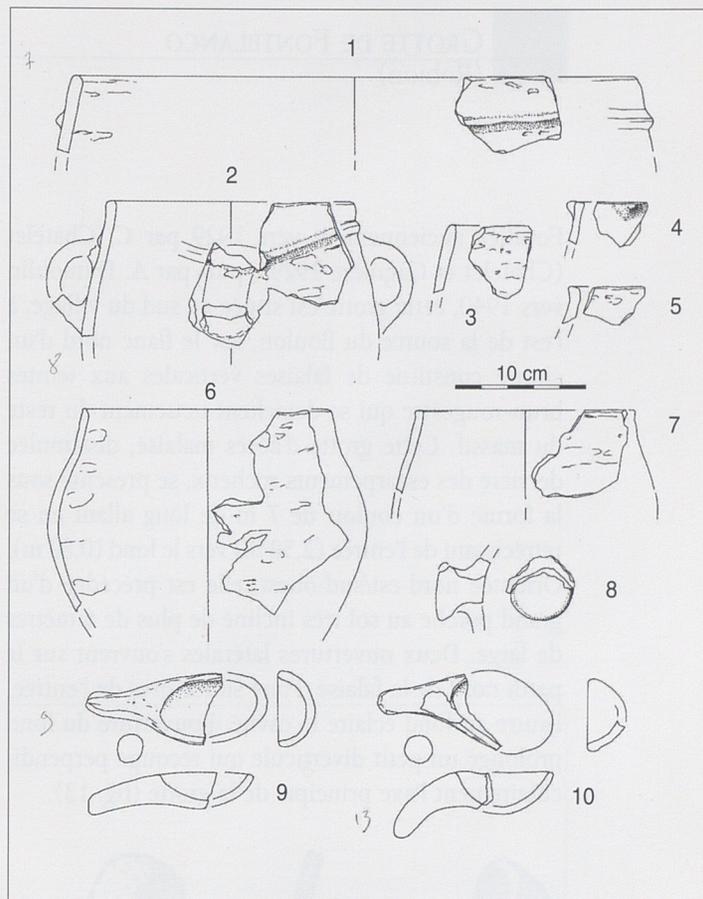


Fig. 12. Goult, Irrisson.
Mobilier céramique du Bronze ancien.

Lieu de dépôt	Dépôt archéologique d'Avignon.
Bibliographie	Buisson-Catil 2000.

GROTTE DE FONTBLANCO (Robion)

Fouillée anciennement vers 1929 par C. Chatelet (Chatelet et Gagnière 1929), puis par A. Dumoulin vers 1940, cette grotte est située au sud du village, à l'est de la source du Boulon, sur le flanc nord d'un cirque constitué de falaises verticales aux teintes brun-rougeâtre qui se détachent nettement du reste du massif. Cette grotte d'accès malaisé, dissimulée derrière des escarpements rocheux, se présente sous la forme d'un couloir de 7 m de long allant en se rétrécissant de l'entrée (2,50 m) vers le fond (0,80 m). Orientée nord-est/sud-ouest, elle est précédée d'un grand porche au sol très incliné de plus de 6 mètres de large. Deux ouvertures latérales s'ouvrent sur la paroi nord de la falaise, l'une située près de l'entrée, l'autre au fond éclaire la cavité. L'ouverture du fond prolonge un petit diverticule qui recoupe perpendiculairement l'axe principal de la grotte (fig. 13).

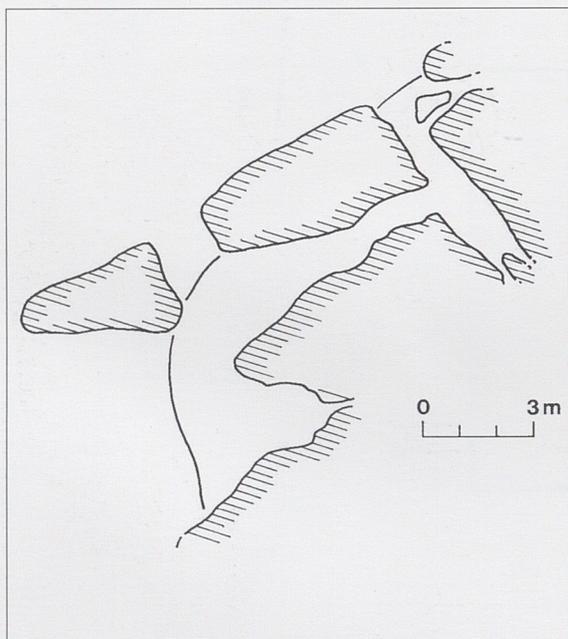


Fig. 13. Robion, grotte de Fontblanco. Plan de la cavité.

La couche archéologique de 0,40 à 0,50 m d'épaisseur, très pulvérulente, renfermait, sur toute l'étendue de la cavité, des ossements humains et un mobilier funéraire se rattachant au Bronze ancien. Le nombre minimum d'individus déposés dans cette cavité s'élève à une trentaine d'après le décompte fait à partir des incisives. Les restes de plusieurs enfants ont été dénombrés. Le squelette incomplet d'un sujet féminin était encore en connexion anatomique en position repliée. Deux crânes presque complets appartiennent à des sujets brachicrânes.

Le mobilier comporte principalement des éléments céramiques, lithiques et des objets de parure (fig. 14).

La céramique très fragmentée comprend environ 1 500 tessons. Aucune forme n'est reconstituable. Parmi ces fragments on doit noter ceux d'un vase caréné avec départ d'une anse en ruban, décorée de part et d'autre de profondes incisions (il s'agit vraisemblablement d'un pichet caréné à anse coudée), d'un bord de jarre avec anse horizontale (cordon en forme de U renversé) d'où partent en oblique des cordons à impressions digitales et de plusieurs bords avec mamelons plus ou moins larges dont un portant sur le dessus de la lèvre des impressions digitales.

L'industrie lithique se réduit à cinq armatures de flèches foliacées bifaces à retouches couvrantes. Les deux armatures complètes ont respectivement 50 et 55 cm de long. Ce type d'armatures foliacées bifaces, étroit ou large, se rencontre communément dans les sépultures collectives du Chalcolithique récent ou du Bronze ancien.

La parure comporte deux pendeloques triangulaires en roche verte, une pendeloque à pointe en calcaire, trois boutons coniques en calcaire, à double perforation, un bouton en calcaire à perforation en V, un bâtonnet en os cylindrique perforé latéralement, quinze perles en coquilles de *Columbella rustica* perforées à l'apex, une pendeloque en coquille roulée par la mer de Cérithie, une perle ronde en ambre, trois perles discoïdes en calcaire, six fragments de défenses de sanglier refendues longitudinalement dont certains perforés, une dizaine de perles cylindriques cannelées en pâte de verre, une perle en

forme de poulie de même substance et une petite perle ronde en bronze. Associé à ce mobilier était présent un fragment d'aiguille brisée au niveau du chas et de la pointe.

À l'exception de quelques pièces telles que les armatures de flèches et certains éléments de parure qui sont ubiquistes et se rencontrent également dans des contextes du Chalcolithique récent, l'ensemble de ce matériel est caractéristique du Bronze ancien.

G. S.

Lieu de dépôt	Dépôt de fouilles archéologiques du fort Saint-Jean, Marseille.
Bibliographie	Sauzade 1983.

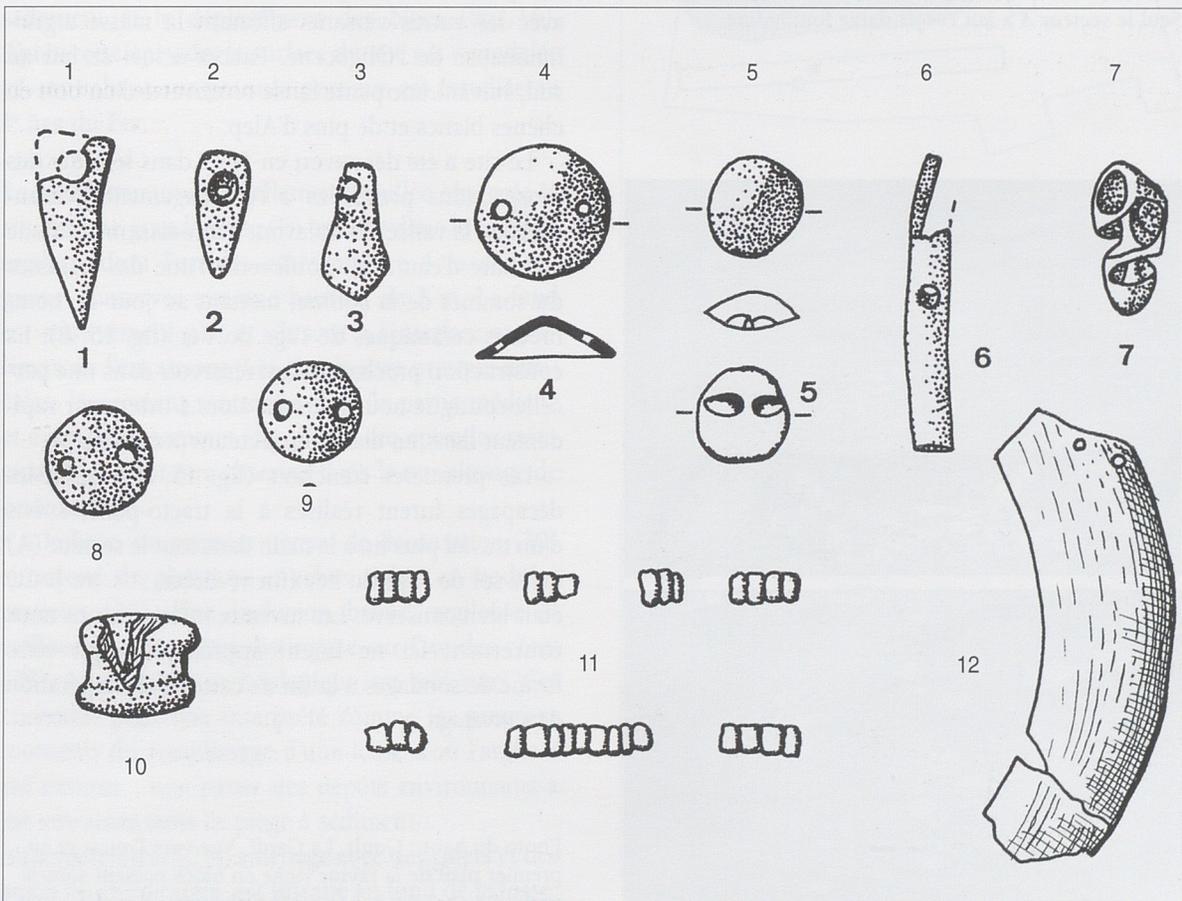


Fig. 14. Robion, grotte de Fontblanco. Mobilier de parure.

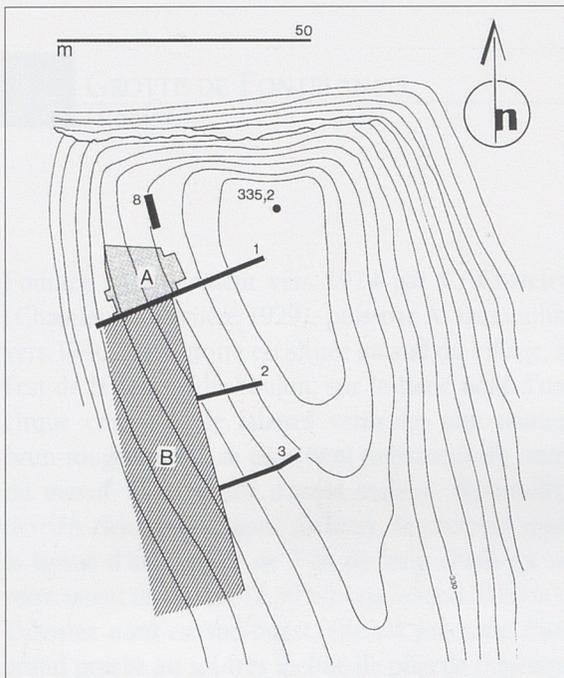


Fig. 15. Goult, La Gardi. Plan des surfaces (A et B) et des tranchées (1 à 3, 8) explorées au sommet de la colline. Seul le secteur A a fait l'objet d'une fouille fine.



LA GARDI (Goult)

LE SITE ET LES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

La colline de La Gardi fait partie d'un ensemble de petits reliefs mous qui s'étend sur la rive droite du Calavon, à l'ouest d'Apt et dans la région de Roussillon. Elle présente un plan légèrement incliné au sud vers cette rivière et culmine au nord à 335 m d'altitude. Ses pentes régularisées par un système de terrasses sont entaillées au nord par de puissants ravinements consécutifs à l'exploitation massive de l'ocre. Dans la partie sommitale, seule concernée par les travaux archéologiques, le flanc septentrional est marqué par un escarpement de marnes, en contraste avec les autres versants affectant la masse argilo-limoneuse de l'Oligocène. L'accès actuel se fait au sud, suivant une pente faible recouverte d'un bois de chênes blancs et de pins d'Alep.

Le site a été découvert en 1992 dans le cadre des prospections préalables à l'aménagement hydraulique de la vallée du Calavon. L'enfouissement d'une conduite d'eau avait bouleversé l'une des terrasses du sommet de la colline, mettant au jour de nombreuses céramiques de l'âge du Fer (fig. 15, B). La construction prochaine d'un réservoir dans une parcelle contigüe nous poussait alors à intervenir rapidement dans un des rares secteurs préservés.

Les premières tranchées (fig. 15, 1 à 3) et les décapages furent réalisés à la tracto-pelle, suivis d'un travail plus fin à la main dans tout le secteur (A) où le sol de l'âge du Fer (fin VI^e-début V^e s. av. J.-C.) était bien conservé. Les niveaux inférieurs qui nous concernent ici ne furent appréhendés que sous forme de sondages à la fin de cette courte opération de sauvetage.

Photo du haut : Goult, La Gardi. Vue vers l'ouest et au premier plan de la ravine riche en blocs passant sous la surface du sol du 1^{er} âge du Fer décapée en aval.
Photo du bas : Goult, La Gardi. Vue vers l'est de la coupe de la fosse d'extraction d'argile F.

LA STRATIGRAPHIE ET LES STRUCTURES

Comme on pouvait s'y attendre, la stratigraphie du sommet convexe de la colline s'avère très décevante ; il n'existe plus aucun niveau ancien dans ce secteur où l'humus se superpose directement aux formations argileuses du Tertiaire. Plus bas dans la pente, un niveau brun limono-argileux recouvre sans transition nette le substrat. Sa puissance maximale est de 50 cm et montre en plusieurs points des accumulations de céramiques et de pierres brûlées qui matérialisent une occupation du Bronze ancien à 80 cm sous la surface du sol actuel. En discordance par rapport à cet ensemble, un niveau brun clair caillouteux recouvre la partie occidentale de la surface explorée, témoignant ainsi de l'importance des phénomènes d'érosion qui ont suivi l'abandon du site par l'homme ; le démantèlement des niveaux d'occupation est encore visible dans le prolongement d'une grande fosse (F) qui a favorisé le ruissellement et le déplacement des blocs (fig. 16). Après cette épisode, la surface du site est remodelée et une cabane sur poteaux porteurs est installée au 1^{er} âge du Fer.

La seule structure partiellement fouillée observée *in situ* est une grande fosse (F) creusée dans le substrat argileux dont l'un des côtés mesure 4 m de longueur, conservée sur une hauteur de 2 m. Le fond est relativement plat et s'inscrit à l'interface argile-limon de l'encaissant. Les parois sont presque verticales, légèrement rentrantes dans la partie médiane et évasées au sommet (fig. 17). Cinq épisodes principaux peuvent être observés dans le remplissage de cette fosse :

- à la base, un premier niveau de décantation (30) surmonté de plusieurs couches riches en nodules argileux (29). Une inclusion brune, argileuse et caillouteuse peut être distinguée sur l'un des côtés (28). Le mobilier archéologique est très rare. Cet ensemble peut être interprété comme les premiers moments du remplissage d'une fosse d'où l'argile a été extraite ; une partie des dépôts environnants a été entraînée dans ce piège à sédiment :

- un vaste foyer (25), aménagé avec des galets et des petits blocs calcaires, est installé au fond de la fosse. Des lits de cendre et de charbons (24) viennent s'intercaler au-dessus de cette structure. Le mobilier

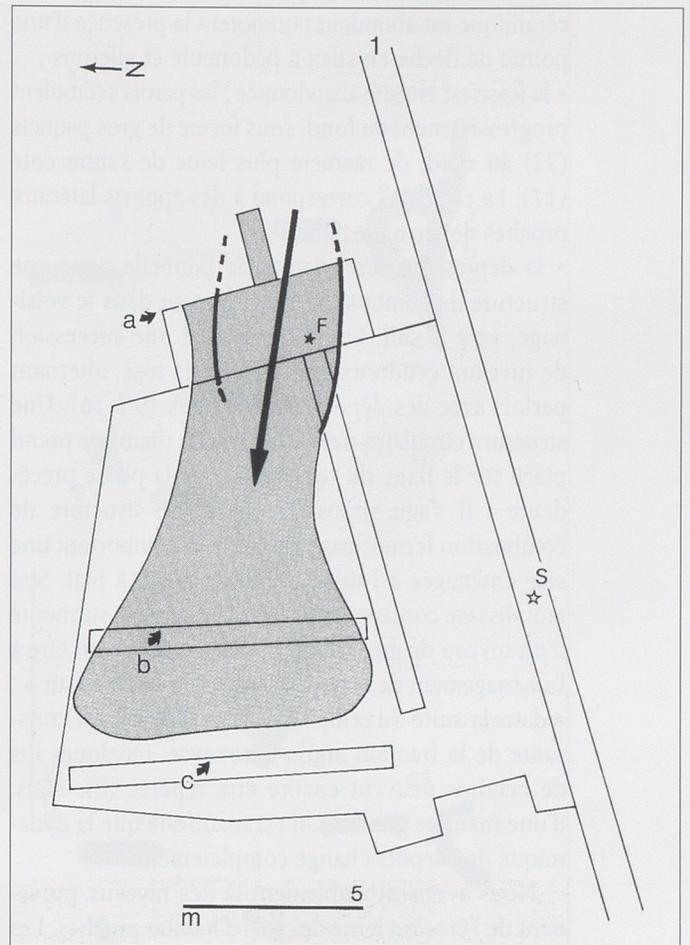


Fig. 16. Goult, La Gardi.
Emplacement de la fosse (F) repérée dans le secteur A, avec indication (en grisé) de la nappe de blocs liée à l'abandon et à l'érosion du site.

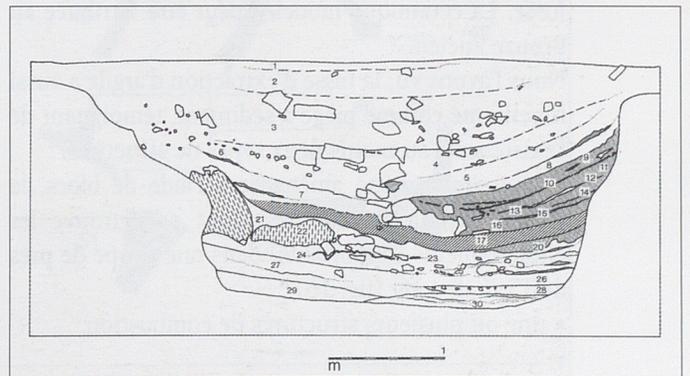


Fig. 17. Goult, La Gardi.
Coupe nord-sud (au point a de la fig. 15) de la fosse d'extraction d'argile F.

céramique est abondant ; on notera la présence d'une pointe de flèche en silex à pédoncule et ailerons ;

- la fosse est ensuite abandonnée ; les parois s'écroulent progressivement au fond, sous forme de gros paquets (22) au nord, de manière plus lente de l'autre côté (17). La couche 7 correspond à des apports latéraux proches de l'habitat ;

- la dépression sert ensuite de poubelle pour une structure de combustion fonctionnant dans le voisinage, vers le sud. On observe ainsi une succession de niveaux cendres gris vert à gris rose, alternant parfois avec des dépôts charbonneux (9 à 16). Une structure circulaire d'environ 1 m de diamètre prend place sur le flanc du remplissage de la phase précédente : il s'agit probablement d'une structure de combustion fermée par une voûte et comportant une sole aménagée à l'aide de tessons posés à plat. Son remplissage consiste en un amas de cendres surmonté d'un niveau de gros blocs, correspondant peut être à l'aménagement de la partie supérieure de ce « four » ;
- dans la suite du remplissage, on note la part croissante de la fraction argilo-limoneuse. Quelques lits de cendres peuvent encore être repérés (8). Mais, d'une manière générale, il est manifeste que la dynamique des dépôts change complètement.

Nous avons probablement là des niveaux provenant de l'érosion lente des sols d'habitat proches. Les couches 2 et 3 prennent une couleur noire et s'enrichissent en blocs calcaires. Le sommet de la fosse fonctionne maintenant comme une ravine qui se colmate peu à peu.

Le mobilier archéologique et les restes de faune, probablement associés au fonctionnement de l'habitat, sont abondants dans la partie supérieure de la fosse. La céramique modelée peut être attribuée au Bronze ancien.

Nous l'avons vu, la fosse d'extraction d'argile a aussi fonctionné comme piège à sédiment, témoignant de l'existence d'au moins deux types de structures :

- une construction aménagée à l'aide de blocs, la plupart parallélépipédiques, dont on retrouve les effondrements (importants) dans une nappe de près de 15 m de long (fig. 16) ;
- une ou plusieurs structures de combustion.

LE MOBILIER

La grande majorité des objets que nous présentons ici sont issus de la fouille de la fosse d'extraction d'argile (fig. 18 et 19) ; quelques éléments en remploi dans la couche du 1^{er} âge du Fer peuvent cependant être rattachés à cette occupation.

En ce qui concerne l'industrie lithique, la pièce la plus remarquable issue de la fouille de la fosse est une pointe de flèche à pédoncule et ailerons. Les autres silex retouchés proviennent des niveaux remaniés : une lame à dos abattu, un grattoir épais unguiforme, un grattoir sur lame, un perçoir, un burin...

D'une manière générale, la céramique, de couleur brune, ne présente pas un traitement de surface soigné. Seules les poteries les plus fines, tels les vases carénés (n^{os} 9, 13, 14, 46, 47), ont fait l'objet d'un lissage minutieux.

Les principales formes présentes sont les jarres, probablement biconiques, (n^{os} 11, 12, 20, 27, 45, 60), dont la grande fragmentation ne permet guère de reconstitutions précises, les tasses ou les pichets aux profils soit carénés (n^{os} 44, 46, 47, 50, 59), soit sinueux (n^{os} 5, 7, 57, 61).

Ici, comme d'ailleurs sur les sites de cette période, les vases ouverts ne sont pas représentés.

Les fonds sont plats.

L'anse en ruban est le moyen de préhension le plus répandu, surtout sur les vases de petite taille. La disposition la plus fréquente est celle qui joint la carène au bord, directement sur celui-ci (n^o 59) ou quelques centimètres plus bas (n^{os} 5, 7, 47). Les autres éléments de préhension, plus rares, sont les tétons (n^{os} 1, 61) ou les mamelons allongés (n^{os} 20, 21, 62), la deuxième catégorie ayant quelques affinités avec la forme de la jarre. La préhension a pu aussi être facilitée par la création d'une dépression circulaire près du bord (n^o 37).

Les décors sont relativement rares. Seules quelques pièces comportent un décor impressionné : la première (n^o 38) consiste en un croisement de deux rubans digités sur la panse d'une jarre ; la seconde (n^o 54) se caractérise par des impressions réalisées au poinçon sur la partie extérieure du bord d'un vase du même type.

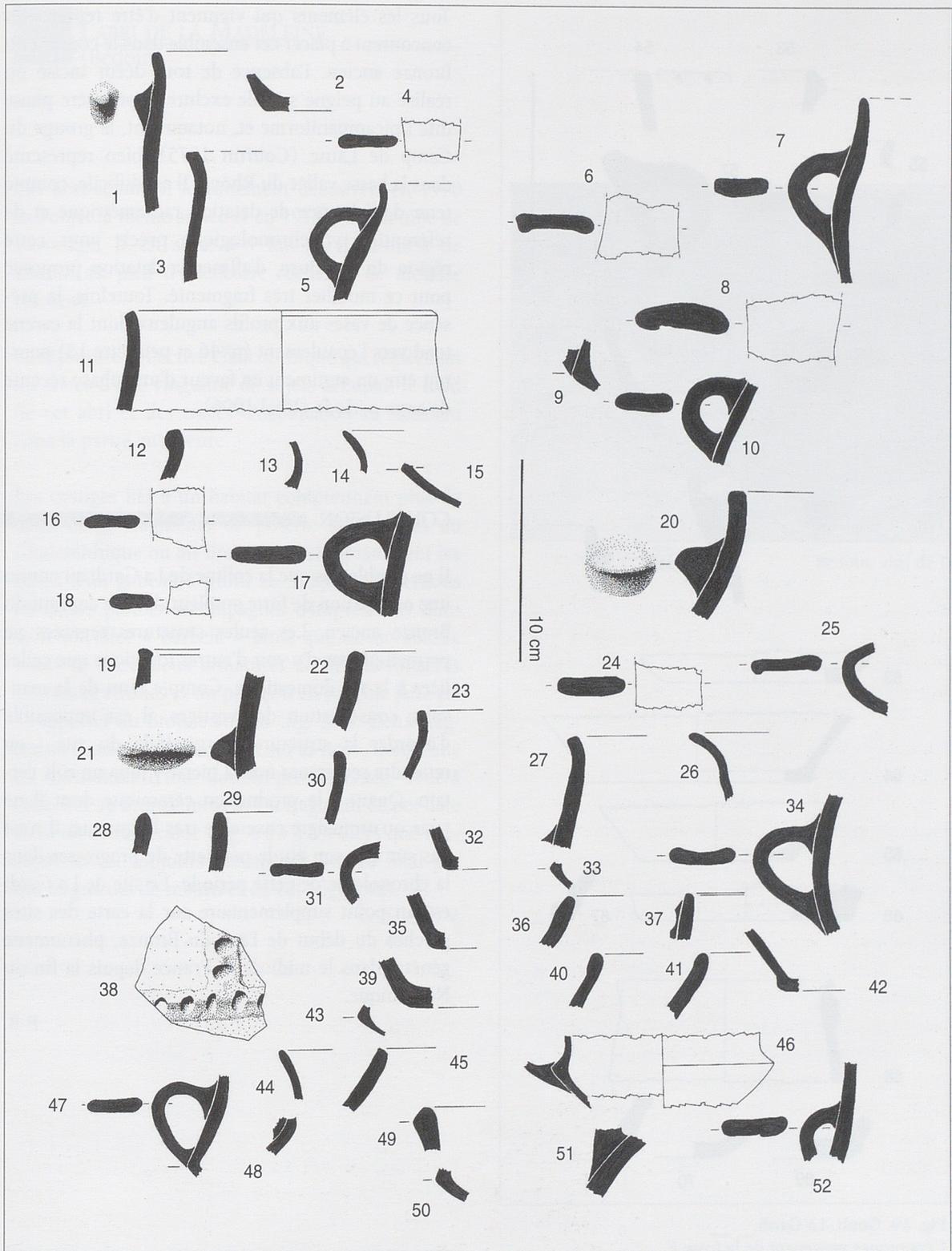


Fig. 18. Gault, La Gardi.
Céramiques provenant de la fosse F

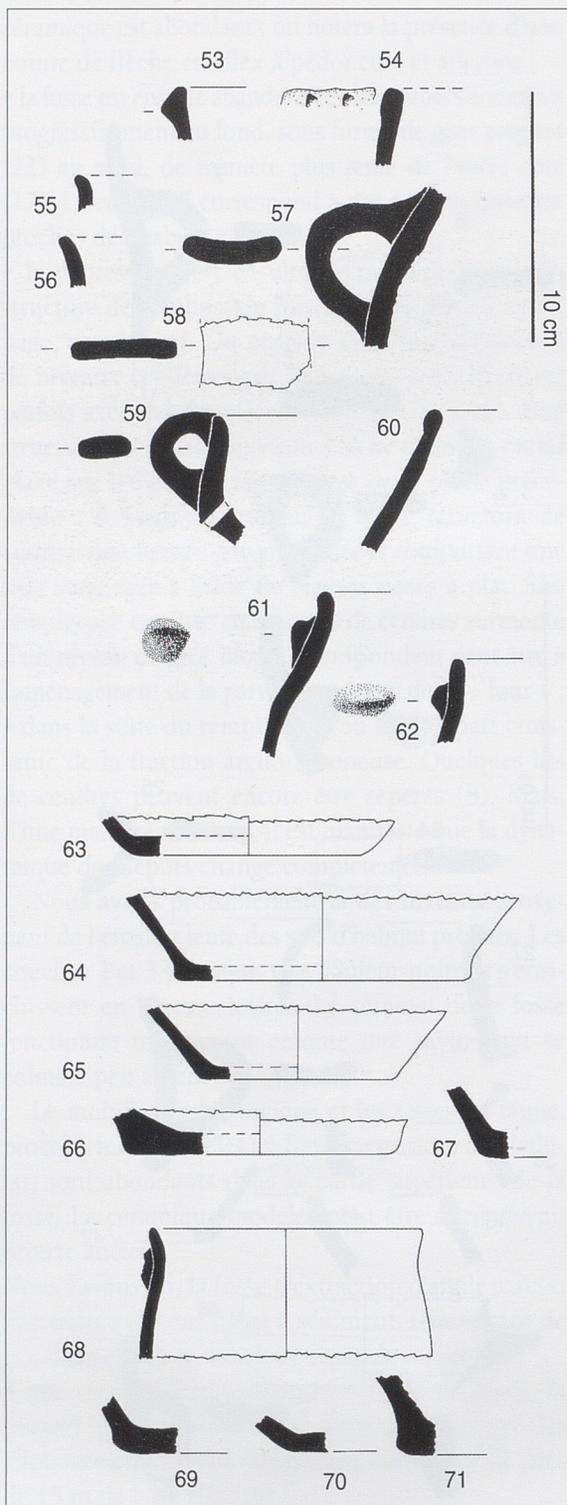


Fig. 19. Gault, La Gardi.
Céramiques provenant de la fosse F.

Tous les éléments qui viennent d'être représentés concourent à placer cet ensemble dans le courant du Bronze ancien. L'absence de tout décor incisé ou réalisé au peigne semble exclure la première phase dite Épicampaniforme et, notamment, le groupe du Camp de Laure (Courtin 1975), bien représenté dans la basse vallée du Rhône. Il est difficile, compte tenu de l'absence de datation radiométrique et de référentiel typo-chronologique précis pour cette région du Vaucluse, d'affiner la datation proposée pour ce mobilier très fragmenté. Toutefois, la présence de vases aux profils anguleux dont la carène tend vers l'épaulement (n° 46 et peut être 13) pourrait être un argument en faveur d'une phase récente de cette période (Vital 1996).

CONCLUSION

Il ne semble pas que la colline de La Gardi ait connu une occupation de forte ampleur dans le courant du Bronze ancien. Les seules structures repérées ne permettent pas d'y voir d'autres fonctions que celles liées à la vie domestique. Compte tenu de la mauvaise conservation des vestiges, il est impossible d'aborder la structuration générale du site ; on retiendra seulement que la pierre y joua un rôle certain. Quant à la production céramique dont il ne reste qu'un maigre ensemble très fragmenté, il n'est pas sûr que son étude permette de progresser dans la chronologie de cette période. Le site de La Gardi est un point supplémentaire sur la carte des sites perchés du début de l'âge du Bronze, phénomène général dans le midi de la France depuis la fin du Néolithique.

P. B.

Lieu de dépôt	Bouc-Bel-Air (Association Archéologique de Provence).
Bibliographie	Courtin 1975.

L'ABRI DE LA MADELEINE (Bédoin)

Cet abri sépulcral fortuitement découvert en 1970 fit l'objet la même année et en 1971 d'une fouille de sauvetage. Il est situé à 4 km au nord-ouest de Bédoin au pied d'une barre rocheuse de molasse miocène.

La sépulture collective chalcolithique qui renfermait les restes d'une vingtaine de sujets occupait le fond de cet abri et des traces d'occupation se situaient dans la partie antérieure.

Les vestiges liés à un habitat comprennent plus de deux cents fragments de poterie attribuables au Chalcolithique ou au Bronze ancien notamment les restes d'un gobelet à profil en S décoré d'incisions parallèles parfois accompagnés d'impressions donnant un effet « barbelé » ainsi que de nombreux éclats de silex, deux armatures de flèches foliacées courtes et étroites et un poinçon en os. Une jatte est à rapporter au Bronze ancien (fig. 5/4). Deux fragments d'anses à prise directe sur la lèvre, dont l'une est surmontée d'une double protubérance, sont à rattacher au Bronze moyen. Un fragment de pot date aussi de cette période (fig. 64/3 à 5), alors que l'occupation est toujours attestée au Bronze final par des fragments de rebord et de col (fig. 75/2).

G. S. et J. V.



Bédoin, abri de La Madeleine

Lieu de dépôt	Dépôt de fouilles archéologiques du fort Saint-Jean, Marseille.
Bibliographie	Sauzade 1983.

LES SITES DU VALLON DE L'AIGUEBRUN (Buoux)

La fin des temps préhistoriques semble particulièrement bien représentée dans la vallée de l'Aiguebrun et certains des vallons latéraux qui la rejoignent dans sa traversée de la commune de Buoux. Des allusions explicites aux vestiges de ces périodes parsèment les écrits consacrés à l'histoire locale, de Fernand Sauve en 1907 à René Bruni au début des années 1980, quand ce n'est pas des fouilles archéologiques elles-mêmes dont il est question, comme dans le cas des travaux pionniers de Louis Jullian en 1884 dans la « grotte de Buoux », dont les résultats sont relayés par Hector Nicolas l'année suivante. La position de cet axe de circulation, qui scinde la chaîne du Luberon en deux massifs d'importance inégale en empruntant la combe de Lourmarin et permet la communication entre la vallée de la Durance et celle du Calavon, explique probablement pour partie cette densité archéologique, du Néolithique ancien à l'âge du Fer.

HISTORIQUE DES TRAVAUX

Les gisements qui jalonnent la vallée de l'Aiguebrun constituaient — et constituent encore — un ensemble archéologique de première importance pour les âges des Métaux, malgré les travaux désordonnés et destructeurs qui ont amputé ce patrimoine exceptionnel durant ces dernières décennies. Les volontés et surtout les moyens nécessaires à une opération d'envergure n'ont cependant jamais pu être réunis afin de porter à cet ensemble archéologique majeur de l'âge du Bronze de Provence tout l'intérêt qu'il aurait pourtant mérité. La curiosité et le développement du tourisme vert ne feront désormais qu'accroître les risques de dégradations, conscientes ou non.

L'intérêt de cette région pour la période qui nous occupe apparaît surtout à la fin des années 1950, quand Paul Madon, qui deviendra par la suite maire de Buoux, entreprend un inventaire historique et archéologique de sa commune, convaincu de l'intérêt que pourrait représenter ce patrimoine méconnu.

Accompagné dans cette tâche par son petit-fils, Michel Payany, ils portent en premier lieu leur attention sur le vallon de l'Aiguebrun, dans les environs de la ferme des Seguins. Ils se déplacent ensuite rapidement dans le secteur dénommé par la suite le Grand Chaos, où les vestiges auxquels ils sont immédiatement confrontés mobiliseront durablement leur curiosité, afin que ces gisements une fois révélés ne deviennent l'objet d'un pillage en règle.

LES GISEMENTS DU CHAOS

Les interventions de P. Madon et M. Payany sur les gisements du Chaos, découverts en juillet 1960, se poursuivront jusqu'en 1963. Elles deviendront par la suite plus espacées. Leurs observations seront consignées dans un carnet de notes dont les indications ont permis de préciser ou de confirmer l'origine d'un certain nombre de pièces exhumées au cours des travaux, limités généralement à des ramassages en surface des gisements, sous des dalles, dans des éboulis, et à des sondages ponctuels. Le site archéologique fera l'objet d'une déclaration officielle, sous forme d'une « prise de date » comme il était alors de coutume (Barruol 1961).

Plusieurs amateurs, qui accompagnèrent parfois les inventeurs, se succèdent également dans le Chaos, constituant des collections dont certaines ont pu être intégrées à cette synthèse (A. Carry et J. Mayan, H. Coulon), d'autres n'ayant pu être localisées (abbé Martel, C. Delaire...). D'autres visites encore, parfois moins scrupuleuses, conduisent à la mise au jour d'objets qui demeurent introuvables ou inaccessibles, y compris en dépit des démarches officielles entreprises à l'époque.

Simultanément, J. Courtin et C. Lagrand effectueront quelques observations un kilomètre en amont, sur la rive opposée, au-dessus de la ferme des Seguins, dans une série d'abris qui livrent quelques vestiges en surface. Les seules opérations de fouilles archéologiques réelles seront engagées en septembre 1965 sous la conduite de J. Courtin sur trois cavités du Chaos, dans la grotte du Passage qu'il découvre, dans la grotte Joseph-grotte Sépulcrale, dont seule l'entrée avait été auparavant reconnue, et dans la salle des Cendres de la grotte de la Cupule (Gagnière 1968). Quelques céramiques et pièces métalliques

sont publiées (Courtin 1976 ; Sauzade 1983). Ces recherches sont interrompues temporairement, puis plus durablement face à la nécessité d'une opération de grande ampleur en ces lieux.

À l'occasion d'une recherche menée dans le cadre de l'université d'Aix-en-Provence, H. Bonnetain réalisera à la fin des années 1980 une étude des découvertes, en majorité représentées par la collection Madon-Payany. Il poursuivra également une reconnaissance et une évaluation des sites sur le terrain, portant à vingt-neuf le nombre des points connus. Les potentialités du Chaos seraient plus grandes encore, avec la possibilité d'une centaine de cavités selon H. Bonnetain. Cette prospection nous informe également des dégâts opérés sur ces sites par les travaux clandestins, probablement amplifiés depuis (Bonnetain 1988). Ce travail important est le premier à dresser un état synthétique des découvertes et à en proposer un inventaire illustré. Il a constitué le point de départ du présent bilan qui vise à compléter et à actualiser les connaissances en fonction de nouvelles investigations documentaires et de l'évolution récente de la recherche (Vital 1999).

NATURE DES COLLECTIONS

Bien qu'aucun des mobiliers présentés ne bénéficie d'un contexte de découverte directement indicatif de son identité chronoculturelle, leur origine est connue dans la plupart des cas. La provenance, cavité par cavité, des objets exhumés par P. Madon et M. Payany a généralement pu être confirmée à partir de leurs notes de terrain, de l'étiquetage de pièces particulières, de leur mode de conditionnement, ainsi qu'en recourant aux souvenirs de M. Payany. Ces éléments et documents indiquent toutefois que leur collection a subi quelques amputations (grottes du Pot Peigné, du Grand Chaos, de Pâques, Cupule-Fausse Cupule) et mélanges (Fer-Fausse Cupule, Joseph-Sépulcrale, Delaire-Sépulcrale, Polissoir-Claire Grotte) au cours du temps (fig. 23, 24, 26, 34 à 36). Un travail du début des années 1970 sur l'âge du Bronze de la Drôme et de Vaucluse mentionne des poteries actuellement disparues (Giudicelli 1971, pl. V/2 et VI/5). D'autres, figurées dans le travail de H. Bonnetain (1988 : pl. 89 à 91, 122 et 123), issues de deux ensembles mélangés (Cupule-Fausse

Cupule), ou de provenance inconnue, n'ont pu être localisées. Elles sont peu nombreuses et de typologie identique à bien d'autres récipients de la collection. Leurs illustrations n'ont donc pas été reprises ici. Nous avons de surcroît pu opérer un certain nombre de rapprochements entre des poteries de différentes grottes, qui laissent à penser que des mélanges ont pu affecter anciennement cette collection. Le plan de ces raccords indique cependant que seuls deux inventaires — celui de la grotte du Fer et, très secondairement, de la grotte Sépulcrale — sont concernés, et que ces problèmes demeurent en conséquence limités. Les attributions les plus logiques, tenant compte des distances et des volumes de céramiques concernés, ont été retenues, sauf cas d'indétermination. Il ne faut pas omettre la possibilité que les occupations postérieures aux âges des Métaux (Antiquité, Moyen Âge, Moderne...) aient également soustrait une partie des équipements mobiliers primitifs.

TOPOGRAPHIE

Les différents gisements se sont constitués à la faveur d'un éboulement, comme les abris des Seguins, mais à une tout autre échelle concernant le Chaos. La vallée de l'Aiguebrun montre dans ce secteur un profil dissymétrique, l'abrupt de la paroi nord du massif de molasse du Burdigalien, qui atteint presque une centaine de mètres, contrastant avec le caractère plus réduit du front de falaise de rive gauche, qui a fourni en matériaux l'important éboulis du Chaos. Le plateau du Para domine en ce lieu sous la forme d'un éperon. Cette morphologie et la structure hétérogène de la roche ont pu constituer des facteurs facilitant l'érosion du massif par gravité, expliquant le gigantisme de l'ensemble rocheux qui atteint localement les bords de l'Aiguebrun.

L'époque de sa mise en place est difficile à préciser. La présence de vestiges du Néolithique permet d'assurer qu'elle est antérieure à cette période. Il n'est pas exclu cependant que l'accumulation ait pu se produire en plusieurs étapes d'un processus continu jusqu'à nos jours. Ce mécanisme mit en mouvement plusieurs milliers de mètres cubes de rochers, atteignant parfois la taille d'une maison, dont l'amoncellement et les vides furent mis à profit par

les hommes à la fin de la Préhistoire. Ils trouvèrent là sur six hectares des abris naturels nombreux, quoique de stabilité, de dimensions et de morphologie fort variables, implantés sur une forte pente, souvent même de commodité très réduite (fig. 20) ! La disposition et la concentration des blocs en amas plus ou moins volumineux explique la répartition aléatoire des stations. Elles sont orientées au nord, jouissant d'un ensoleillement réduit, mais protégées du mistral et bénéficiant d'eaux pérennes proches.

LES CAVITÉS ET LES AMÉNAGEMENTS

La description des grottes fait appel aux observations réalisées par H. Bonnetain (1988) et utilise les dénominations de P. Madon et M. Payany, de J. Courtin, ainsi que celles que nous avons récemment été conduits à arrêter concernant les collections Carry-Mayan (grotte de la Route) et Coulon (grotte de l'Aiguille) dont l'origine topographique approximative a pu être établie.

Les cavités se développent sur quelques mètres à plusieurs dizaines de mètres en réseaux très denses de galeries entrecroisées, ou qui parfois se superposent et conduisent assez profondément dans l'éboulis (fig. 20). Les surfaces abritées présentent une assez grande variété morphologique, que l'on peut simplifier en deux grands groupes, simples et complexes, et en six catégories :

- les salles simples : grotte du Feu ;
- les diaclases simples : grotte des Crânes ;
- les suite de salles, suivant un ordre croissant d'importance : grotte du Passage, grotte de Joseph-Sépulcrale, grotte de la Fausse Cupule ;
- les galeries rayonnantes : grotte du Pot Peigné ;
- les réseaux complexes : grotte du Grand Chaos supérieur ;
- les diaclases et salles sur plusieurs niveaux : grotte du Fer, ensemble Cupule-Cendres.

Le rapport entre le nombre de pièces céramiques caractérisant une période de l'âge du Bronze et les sites d'où elles furent extraites permet de considérer trois cas de figures :

- de faibles quantités de vases du Bronze final 2b issus d'un nombre relativement important de cavités (sept pièces, six sites) et provenant, au Bronze final 3a

et au Bronze moyen 1, d'un nombre plus réduit de points de découvertes (sept pièces, trois sites), avec une fréquence particulièrement élevée pour l'ensemble Cupule-Cendres au Bronze moyen 1 ;

- une situation intermédiaire pour le Bronze final 1 (dix pièces, quatre sites), période relativement bien représentée dans la grotte du Pot Peigné ;
- enfin, une fréquentation égale ou supérieure aux trois quarts des sites au Bronze ancien (trente-six pièces, huit sites) et plus particulièrement au Bronze moyen 3 (cinquante-sept pièces, neuf sites), avec des concentrations remarquables dans les grottes de la Fausse Cupule, du Fer, Sépulcrale et du Passage au Bronze ancien, et dans les grottes du Fer, de la Cupule-Cendres et de la Fausse Cupule à la fin du Bronze moyen, l'état des collections ne permettant pas de précision concernant la bonne représentation dans les cavités Claire Grotte et du Polissoir, aux effectifs mélangés.

Quelques tendances peuvent être relevées. Alors que les occupants semblent généralement s'accommoder de toutes les formes d'abris, ce sont les réseaux complexes et de moyen développement qui semblent privilégiés au Bronze moyen 3 et au Bronze final 3a, alors que dominent les cavités de dimensions plus réduites au Bronze final 1 et au Bronze final 2b.

La morphologie comme la position d'autres cavités demeurent inconnues, ou peu sûres (grottes Dangereuse, du Polissoir, de Pâques, Delaire, de la Lecque, Claire Grotte). À l'exception de la salle des Cendres, fouillée par J. Courtin, les remplissages semblent constitués de sédiments d'infiltration colmatant les intervalles qui séparent les blocs et les éboulis. La partie terminale des réseaux montre le plus souvent des substrats uniquement rocheux dont les éléments, en équilibre parfois précaire, peuvent surmonter des vides et des avens.

Parmi les aménagements observés dans le Chaos, un sentier rejoint le plateau du Para depuis la vallée et permet la circulation parallèlement à la falaise. Son tracé a nécessité la régularisation d'un certain nombre d'arêtes et la réalisation de marches par la taille, ainsi que l'aménagement d'empierrements destinés à surmonter les obstacles plus importants par remblaiement (Gagnière 1968). Quelques murs

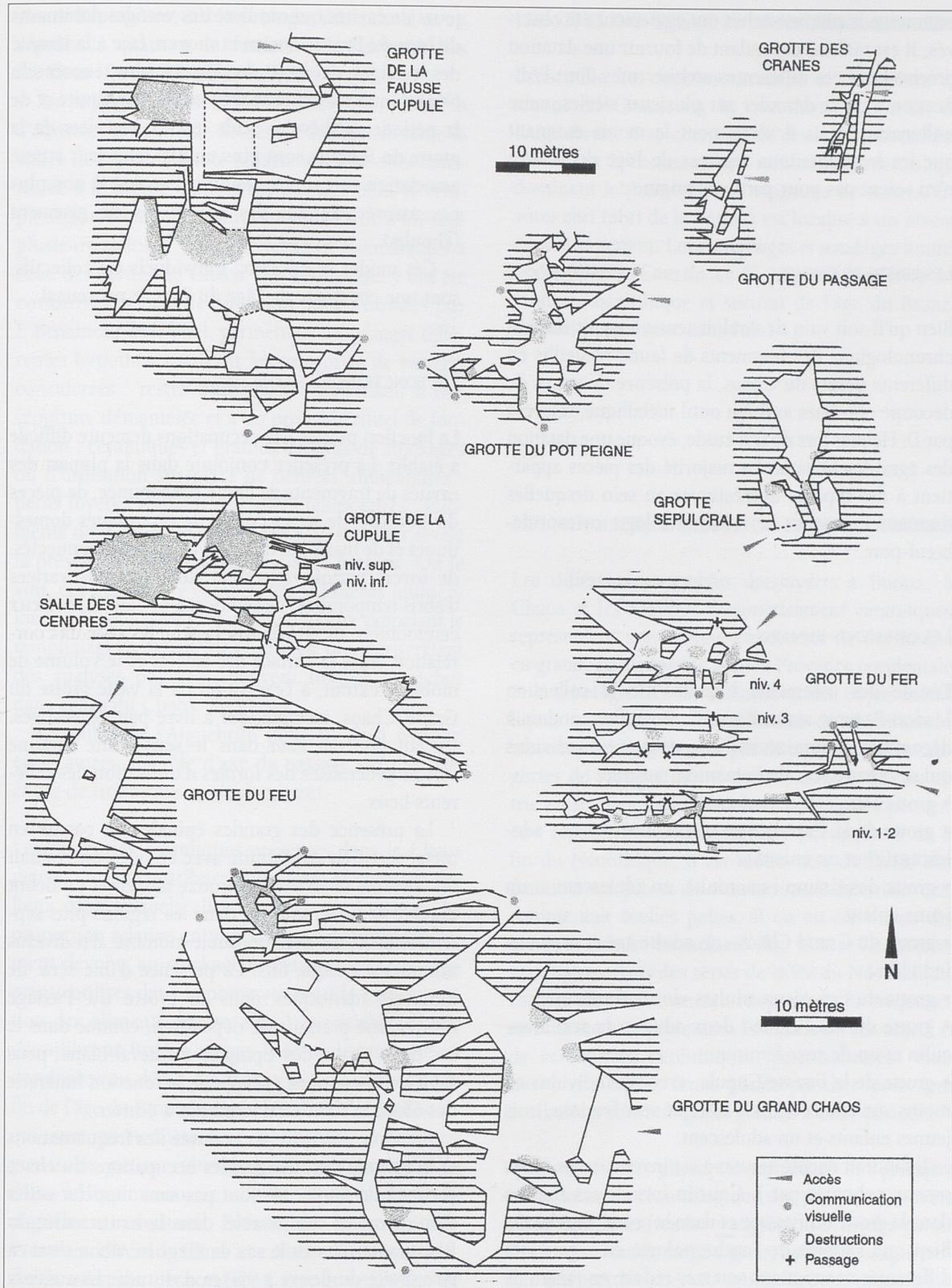


Fig. 20. Buoux, Le Chaos. Plan et caractéristiques topographiques des principales cavités (d'après Bonnetain 1988).

et murets de pierres sèches ont également été observés. Il est malaisé cependant de fournir une datation précise pour ces différentes architectures dont l'édification a pu se dérouler sur plusieurs siècles, voire millénaires. Mais il serait pour le moins étonnant que les fréquentations répétées de l'âge du Bronze n'en soient pas pour partie à l'origine...

LES RESTES DE FAUNES

Bien qu'il soit vain de vouloir tenter une attribution chronologique des fragments de faune recueillis en différents points du Chaos, la présence de traces de découpe obtenues avec un outil métallique, relevées par D. Helmer lors de son étude, évoque une datation des âges des Métaux. La majorité des pièces appartient à des espèces domestiques au sein desquelles domine en nombre de restes la trilogie ovicepridé-bœuf-porc.

LES OSSEMENTS HUMAINS

L'étude des ossements humains de la collection Madon-Payany, assurée par C. Bouville, conduit à décompter un minimum d'une vingtaine d'individus qui se répartissent de la manière suivante :

- grotte Dangereuse : un enfant ;
- grotte de la Cupule : un adulte, un(e) jeune adolescent(e) et un enfant ;
- grotte des Crânes : un adulte, un adolescent et un jeune enfant ;
- grotte du Grand Chaos : un adulte âgé et un jeune individu ;
- grotte du Fer : deux adultes, dont un robuste ;
- grotte du Pot Peigné : deux adultes de sexe masculin et un de sexe féminin ;
- grotte de la Fausse Cupule, avec six individus au moins : un adulte âgé, un autre de sexe féminin, trois jeunes enfants et un adolescent.

Il faudrait encore ajouter à cet inventaire les restes osseux exhumés par J. Courtin lors de ses fouilles dans la grotte du Passage et dans la grotte Sépulcrale. Bien que l'apport de l'anthropologie en regard des différentes occupations soit très réduit, en raison de l'absence de contexte, il est néanmoins possible d'observer que les restes humains proviennent tou-

jours de cavités qui ont livré des vestiges dominants de l'âge du Bronze ancien et moyen, face à la ténuité des vestiges de l'âge du Fer et plus encore du Néolithique ancien et moyen ou de l'Antiquité et de la période médiévale. Seuls les six bracelets de la grotte du Passage sont plus tardifs, mais leur stricte association avec des restes humains n'est là non plus assurée du fait des conditions de gisement (éboulis).

Ces modes sépulcraux, individuels ou collectifs, sont une constante de l'âge du Bronze provençal.

LES FONCTIONS DU SITE

La fonction précise des occupations demeure difficile à établir. La présence conjointe dans la plupart des cavités de fragments de faune consommée, de pièces de mouture, de terres cuites, de céramiques domestiques et de fusaiöles, de restes humains déconnectés, de foyers parfois, évoquent des fonctions variées d'abris temporaires, de sépulcres, de caches, de lieux cérémoniels, de site de stockage... Il existe une corrélation entre la surface des cavités et le volume de mobilier extrait, à l'exception de la vaste grotte du Grand Chaos, instable, qui a livré peu de vestiges. Ce fait pourrait aller dans le sens d'une certaine variété généralisée des formes d'utilisation des différents lieux.

La présence des grandes épingles de parure en métal serait en conformité avec ce que l'on connaît du costume funéraire du Bronze moyen et du début du Bronze final, souvent dans les régions plus septentrionales, et avec le faible nombre d'individus inhumés à chaque fois. La présence d'une série de bracelets identiques dans la grotte du Passage évoque une pratique de déposition, comme dans le cas de la grotte des Épingles à Cheval-Blanc, mais dont les visées nous échappent, la fonction funéraire des objets n'étant cependant pas à écarter.

Bien que différant par la durée des fréquentations et le volume des vestiges, les occupations du chaos rocheux de Buoux ne sont pas sans rappeler celles d'un gisement comparable, dans la haute vallée du Rhône valaisan, sur le site de Viège In Albon situé en rive droite du fleuve à 950 m d'altitude. Là aussi, le caractère domestique de certains restes et la nature du mobilier céramique conduisent à envisager plu-

sieurs hypothèses, habitat-refuge, site cultuel et/ou sépulcral, quant à la fonction des deux salles fouillées (David-Elbiali et coll. 1987).

Un second site alpin mérite d'être évoqué. À 1350 m d'altitude, la Balme de Sollières-Sardières domine la vallée de l'Arc, en haute Maurienne. Elle s'est constituée à la faveur d'une large diaclase dont le remplissage rocheux qui a suivi son ouverture a ménagé plusieurs salles et vides de volumes comparables à ceux des cavités du Chaos. Les fouilles qui y ont été conduites et l'étude en cours, coordonnées par P. Benamour et J. Vital, permettent d'envisager différentes hypothèses suivant les catégories de vestiges considérées : restes humains correspondant à une sépulture démantelée et à un probable rituel de fondation ; céramiques et graines témoins de stockages ou d'utilisation sur place de denrées alimentaires ; petits foyers évoquant des haltes temporaires ; sédiments dont l'analyse opérée par J. L. Brochier révèle la présence d'importants niveaux de bergerie. On le voit, ces données, y compris les sédiments multicolores et d'aspects cendreaux ou noduleux rappelant le remplissage de la salle des Cendres, qui mériteraient des analyses poussées, peuvent trouver un écho dans celles du Chaos.

La vallée de l'Aiguebrun pourrait ainsi remplir, entre autres, un rôle d'axe de passage sur des parcours de troupeaux en déplacement.

Les catégories céramiques présentes dans le Chaos peuvent aussi contribuer à imaginer la vocation des lieux dans lesquels elles entraient en fonction. La proportion relative entre grands récipients généralement dévolus au stockage et petits et moyens récipients utilisés dans la préparation ou la consommation des aliments, est en effet très variable. Si elle s'équilibre au Bronze ancien, la seconde catégorie est dominante au début du Bronze moyen, alors qu'à la fin de l'âge du Bronze ce sont les grands pots et jarres qui sont particulièrement nombreux. Si les récipients de petits volumes s'accordent avec l'idée d'une utilisation comme mobilier sépulcral d'accompagnement éventuel, l'étude de la grotte des Fourches I à Sault (dans ces *Notices*) illustre bien, par la présence de nombreux grands récipients de conservation, l'utilisation des réseaux et abris-sous-roche comme réserves.

LES SITES DES SEGUINS

L'ensemble des Seguins est situé un kilomètre en amont du Chaos, sur la rive droite, opposée, de l'Aiguebrun. Il se compose de deux abris-sous-bloc (abris 1 et 2) distants d'une trentaine de mètres, qui dominent le thalweg d'une vingtaine de mètres. Un autre abri (abri de la Ferme) est localisé à un niveau encore supérieur. Les ramassages et sondages limités opérés par J. Courtin et C. Lagrand ont livré un mobilier néolithique et surtout de l'âge du Bronze moyen, notamment dans l'abri 1.

LES MOBILIERS DE L'ÂGE DU BRONZE

Les différents ensembles découverts à Buoux, le Chaos et les Seguins, majoritairement céramiques, représentent une somme importante de documents en grande partie inédits pour la Provence occidentale. Si la typologie des terres cuites et des objets métalliques n'oppose pas de difficulté de classification insurmontable, il n'en est pas de même d'autres catégories de vestiges moins discriminables. Si l'industrie en matière dure animale et les parures peuvent être rapportées aux nombreuses occupations de la fin du Néolithique, il est moins aisé d'affecter une datation aux pièces de mouture, meules et broyeurs, comme aux roches polies. Il en est de même des pierres à rainure en molasse (fig. 41/6 et 7) qui peuvent figurer dans des séries de la fin du Néolithique, comme du Bronze ancien. Cependant, la fréquence simultanée et répétée dans le Chaos de ces objets et de céramiques néolithiques, essentiellement dans une phase finale, ferait plutôt pencher pour leur attribution chronologique globale à cette période.

Quelques critères physiques permettent une première caractérisation chronologique des poteries. Il s'avère qu'au Bronze ancien les surfaces externes des parois sont de coloration beige à grise, lissées, quoique parfois d'aspect bosselé. Au Bronze moyen et au début du Bronze final, les tons sont plus variés du noir à l'orangé, les parois présentant des coups de feu

produits par l'oxygénation du four au cours de la cuisson. Surtout, les parois sont souvent raclées, d'une dureté remarquable. Les récipients de petites dimensions sont parfois finement polis et de coloration noire.

LES CÉRAMIQUES DU BRONZE ANCIEN

Présents sporadiquement dans les abris des Seguins, les vestiges céramiques du Bronze ancien sont particulièrement bien représentés dans les cavités du Chaos.

Par ordre d'importance : grottes du Fer (fig. 23/1 à 7) et de la Fausse Cupule (fig. 24/1 à 5), avec une indécision entre ces deux dernières concernant trois pièces importantes (fig. 23/8 et fig. 24/6 et 7), grotte du Passage (fig. 21 et fig. 22/1), grotte Dangereuse (fig. 25) et grotte Sépulcrale (fig. 22/3 à 5). Quelques pièces complètent cet inventaire, résultant soit de mélanges comme pour la grotte Sépulcrale-Joseph (fig. 26/1 à 5), soit de découvertes isolées comme dans la grotte des Crânes (fig. 22/2), le réseau du Grand Chaos (fig. 26/6 et 7) ou la grotte de la Lecque (fig. 27/1 à 4), ou encore demeurant sans provenance connue (fig. 37/1 à 3). Leur typologie permet de les distinguer aisément des séries de la fin du Néolithique, bien illustrées localement (Buoux La Brémonde, Lourmarin Les Lauzières...).

Neuf catégories de récipients ont pu être identifiées :

- Les jarres biconiques. Elles présentent une partie supérieure très convergente, parfois cintrée, un rebord naissant et des anses opposées sur le plus grand diamètre, ainsi qu'une couronne de digitations sur un bord épaissi ou sur un cordon soulignant une ouverture toujours rétrécie (fig. 21/1, 23/8, 24/6 et 7, 25/1, 26/2). Quelques fragments peuvent être rapprochés des formes décrites (fig. 21/3, 22/3, 23/1 à 3 et 23/7, 24/3 et 26/6).
- Les pots en tonneaux. Leur ouverture est plus large que celles des précédentes et les préhensions, lorsqu'elles sont attestées, sont aussi bien des anses que des languettes horizontales (fig. 22/1, 25/2 et 37/1). Quelques fragments peuvent avoir appartenu à des pots comparables (23/4 et 24/1). Des formes d'encombement réduit existent également, à téton ou sans préhension conservée (fig. 40/1).

- Les jarres ou pots sinueux. Deux tessons pourraient représenter ces formes (fig. 26/3 et 4).
- Gobelet sphérique large à rebord. Un seul exemplaire, à anse, est attesté (fig. 22/5).
- Grands gobelets carénés à rebord. Une anse surmonte le diamètre maximal bien marqué par une arête. Deux cordons peu saillants peuvent prolonger les points d'attache supérieurs de l'anse (fig. 22/4, 24/5 et 37/3). Si la forme du fond n'est pas connue, l'orientation des parties inférieures serait plutôt en conformité avec la présence d'un fond plat.
- Gobelets carénés étroits à rebord. De taille plus réduite que les précédents, ils en présentent les mêmes caractéristiques morphologiques. Il est cependant probable que leurs fonds étaient arrondis ou pointus, comme cela peut être observé dans un cas (fig. 23/6, 26/7, 27/2 et 3).
- Les jattes carénées. Leur diamètre maximal est équivalent ou supérieur à leur hauteur et elles portent des anses, comme les gobelets, avec, dans un cas, des cordons verticaux assurant la jonction avec le rebord. Nous pouvons en décompter quatre (fig. 22/2, 26/1 et 37/2), dont un exemplaire fragmenté et érodé à décor poinçonné complexe (fig. 25/4). Les motifs allient sur ce dernier une bande de deux lignes horizontales qui précèdent la carène et devaient se prolonger sur l'anse, ainsi que des bandes verticales sur la partie supérieure, dont la base est soulignée par des motifs géométriques latéraux isolés (triangulaires ou losangiques ?).
- Les pots rectilignes. L'un fait alterner deux anses et des languettes horizontales immédiatement placées sur le rebord (fig. 21/2), l'autre est sans particularité (fig. 26/5). Un troisième présente des tétons doubles et une anse décalés (fig. 5/1).
- Les petits pots biconiques. L'un présente un cordon imprimé s'élargissant en languette alors que le second montre le départ d'une anse (fig. 24/2 et 27/1).

La cooccurrence des types ainsi définis sur les différents sites permet en première approximation d'envisager une certaine contemporanéité des ensembles les plus fournis. Quant à leur durée de constitution, une nouvelle analyse de l'importante série régionale de référence du Camp de Laure, au Rove (Bouches-du-Rhône : Courtin 1975 et 1978), récemment conduite (Courtin et Vital 1999), permet plusieurs

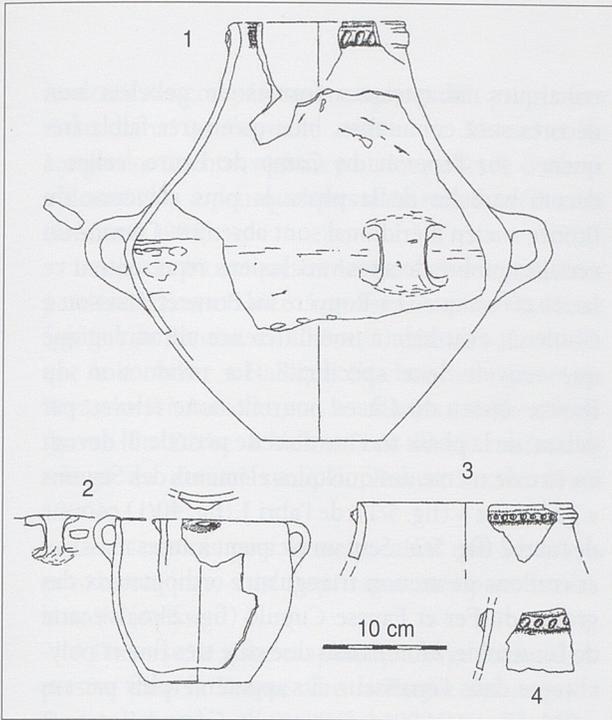


Fig. 21. Buoux, Le Chaos. Mobilier céramique Bronze ancien de la grotte du Passage.

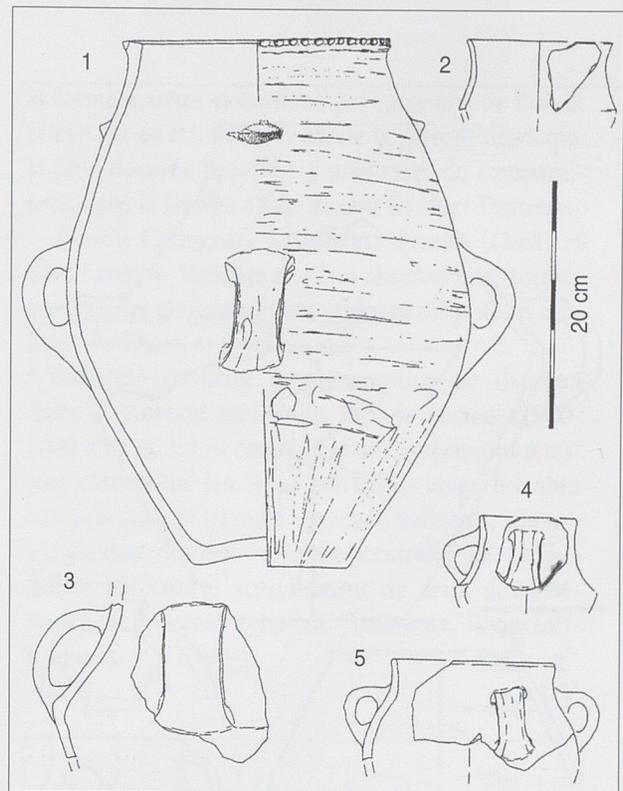


Fig. 22. Buoux, Le Chaos. Mobilier céramique Bronze ancien de la grotte du Passage (n° 1), de la grotte des Crânes (n° 2) et de la grotte Sépulcrale (n°s 3 à 5).

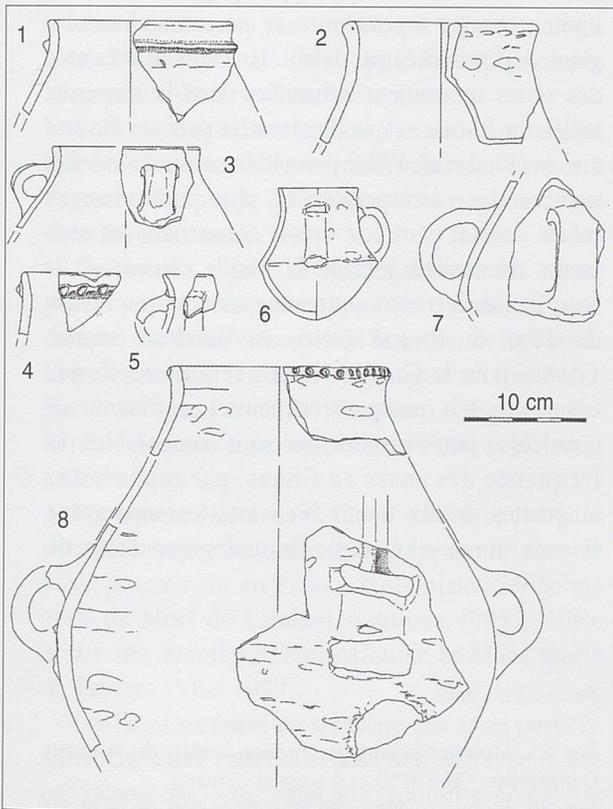


Fig. 23. Buoux, Le Chaos. Mobilier céramique Bronze ancien de la grotte du Fer (n°s 1 à 7) et des grottes du Fer et de la Fausse Cupule (n° 8).

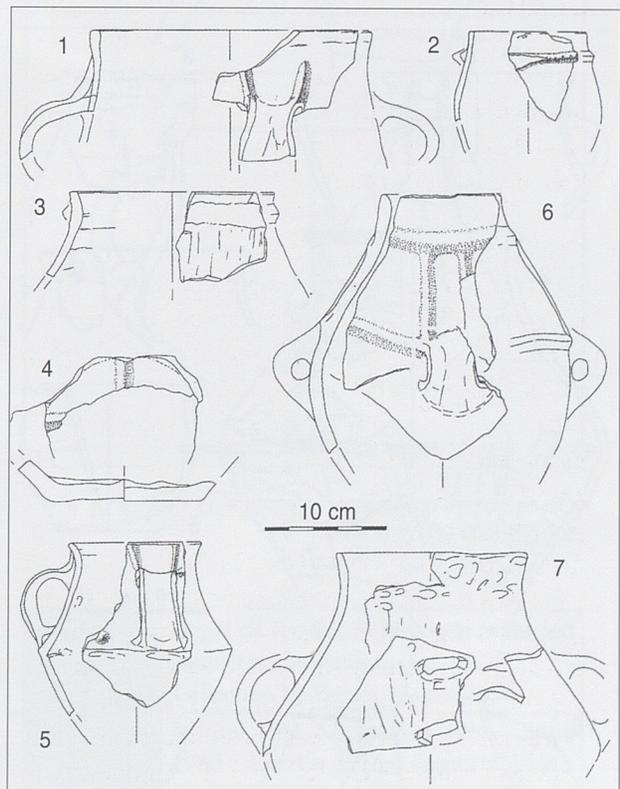
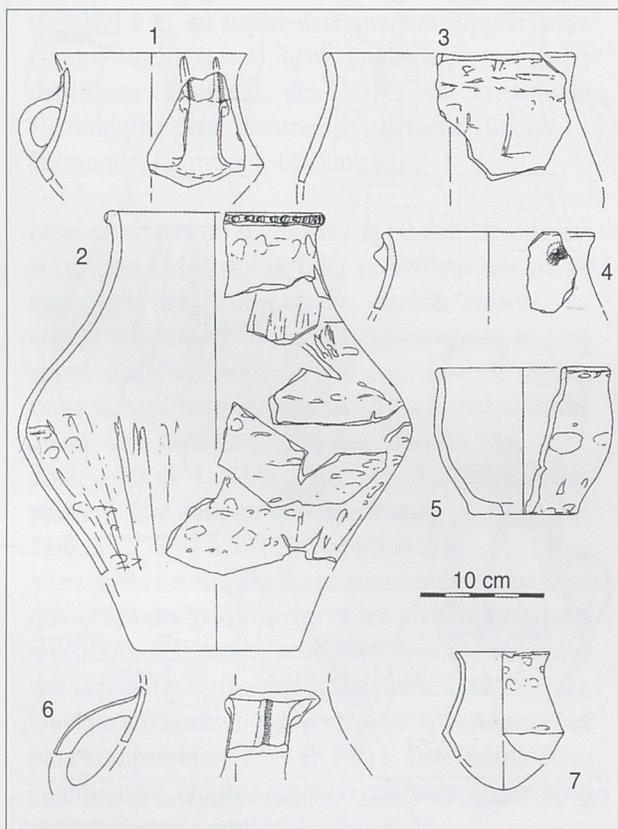
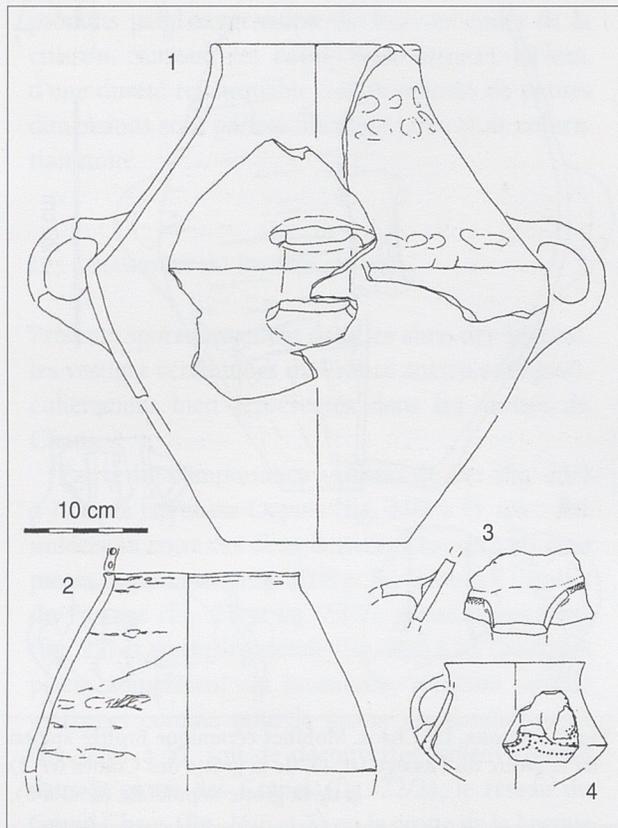


Fig. 24. Buoux, Le Chaos. Mobilier céramique Bronze ancien de la grotte de la Fausse Cupule (n°s 1 à 5) et des grottes du Fer et de la Fausse Cupule (n°s 6 et 7).



remarques. Si quelques formes de gobelets non décorés sont communes, bien qu'en très faible fréquence sur l'éperon du Camp de Laure, celles à décors barbelés de la phase la plus ancienne du Bronze ancien méridional sont absentes. Comme un certain nombre de sites vauclusiens représentent ce faciès céramique (La Rouyère au Beucet, Irrisson à Goult...), c'est bien à une différence chronologique que renvoie leur spécificité. La production du Bronze ancien du Chaos pourrait donc relever, par défaut, de la phase récente de cette période. Il devrait en être de même des quelques éléments des Seguins « générique » (fig. 5/1), de l'abri 1 (fig. 40/1) comme de l'abri 2 (fig. 5/2). Seul un récipient à anses massives et cordons de section triangulaire orthogonaux des grottes du Fer et Fausse Cupule (fig. 24/6) s'écarte de l'ensemble. Monté dans une pâte très fine et polychrome dans l'épaisseur, il s'apparente plus par ces critères à certaines productions du Campaniforme et serait ainsi le seul à pouvoir illustrer un stade précoce du Bronze ancien.

Quant aux confrontations typologiques, elles nous invitent toutes à confirmer la position chronologique déjà proposée par défaut. Un examen préalable des séries récemment exhumées dans la moyenne vallée du Rhône et qui illustrent le premier Bronze ancien (Vital *et al.* 1999) permet de constater le faible nombre des correspondances plus anciennes. Le même constat peut être dressé concernant les récipients découverts lors de la fouille récente de la fosse de Goult Irrisson, première série représentative du début du Bronze ancien en Vaucluse (*supra*). Comme pour le Camp de Laure, ce sont des formes ubiquistes, tels quelques récipients à profil sinueux, gobelets et jattes carénés, qui sont comparables. La fréquence des anses au Chaos, par rapport aux languettes et aux tétens bien attestés auparavant, fournit un nouvel élément chronologique distinctif.

Buoux, Le Chaos.

Fig. 25. Mobilier céramique Bronze ancien de la grotte Dangereuse. (Voir n°s 3 et 4 page ci-contre.)

Fig. 26. Mobilier céramique Bronze ancien de la grotte Sépulcrale-grotte Joseph (n°s 1 à 5) et de la grotte du Grand Chaos (n°s 6 et 7).

Le détail des comparaisons nous conduit prioritairement dans la moyenne vallée du Rhône et le Languedoc oriental, régions pour lesquelles X. Gutherz a donné il y a peu quelques éléments de réflexion (Gutherz 1995).

Les jarres biconiques et les pots en tonneau sont particulièrement bien représentés en Ardèche (grottes du Pontiar, du Chêne...) dans des ensembles que le mobilier métallique (haches de la grotte de Peyroche II à Auriolles) ou les datations radiocarbone (grotte du Déroc à Vallon-Pont-d'Arc) confirment relever du dernier stade du Bronze ancien (Vital 1996).

Les jarres ou pots sinueux, ainsi que les petits pots biconiques, sont trop fragmentés pour contribuer à l'analyse.

À l'inverse, le gobelet sphérique large à rebord est présent dans la Drôme dans la Baume des Anges, à Donzère, dont le mobilier (Vital 1990a), tardif, diffère particulièrement des séries locales du Bronze ancien I. Dans le même département, une découverte récente à Espeluche Lalo, datée, confirme ce diagnostic.

Comme le précédent, les grands gobelets carénés à rebord sont calés sans équivoque en chronologie vers 1800-1700 av. J.-C. par le radiocarbone (Beauregard-Baret et Espeluche, Drôme).

En Ardèche et dans le Gard, les associations avec des mobiliers métalliques discriminants, haches à Peyroche II, épingle à Codognan Les Iragnons, vont dans le même sens.

Ces mêmes régions livrent également des exemplaires portant des petits tétons qui encadrent l'anse, comme sur deux éléments de la grotte de la Fausse Cupule, l'un non retrouvé, l'autre figuré ici (fig. 24/5). En Provence, l'aven de Vaclare à Esparron-de-Verdon fournit une nouvelle référence (Courtin 1976).

Les gobelets carénés étroits à rebord constituent un type particulièrement bien représenté dans le Midi, notamment en Provence orientale à Valbonne aven de Mort de Lambert (Gutherz 1995), Vence grotte des Poteries, Châteaudouble et Mons grotte de Peygros (Vital 1999).

Les jattes carénées ne semblent pas avoir particulièrement attiré l'attention des chercheurs, peut être en raison de leur caractère transchronologique durant l'âge du Bronze. Si elles apparaissent en effet en moyenne vallée du Rhône dès le Bronze ancien I,

la forme à anses et cordons prolongeants de Buoux relève par ce critère de la fin de la période alors que la jatte décorée bénéficie à nouveaux de comparaisons dans la Drôme à Beauregard-Baret et Donzère.

C'est à Codognan, à Vallabrix Brugas (Gard) et dans l'aven de Vaclare que l'on observera des formes proches des pots rectilignes et des petits pots en tonneau du Chaos et des Seguins.

L'analyse confirme la présomption de datation dans la seconde moitié du Bronze ancien (1900-1600 av. J.-C.). Les connexions géographiques attestent clairement les liens privilégiés avec les sites compris dans le triangle moyenne vallée du Rhône-Languedoc oriental-Provence centrale. Le corpus diffère par contre actuellement de ceux des gisements de Provence orientale (Valbonne, Roquefort-les-Pins).

J. V.

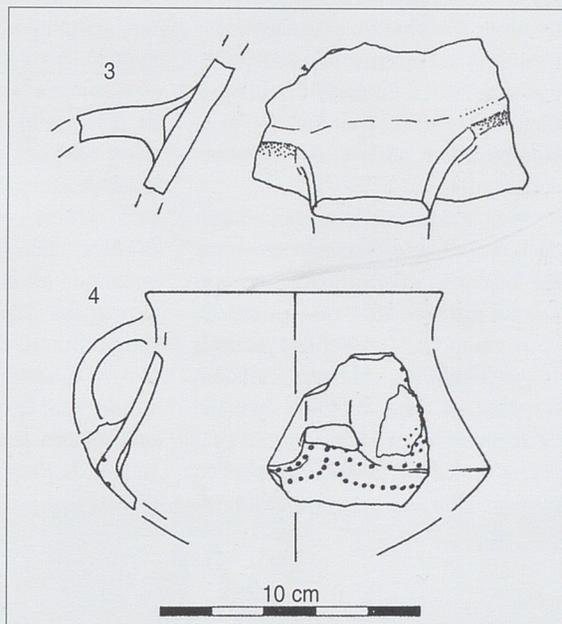


Fig. 25/3 et 4. Mobilier céramique Bronze ancien de la grotte Dangereuse.

Lieu de dépôt	Dépôt de fouilles archéologiques du fort Saint-Jean, Marseille ; Collection M. Payani, Marseille.
Bibliographie	Barruol 1961 ; Bonnetain 1988 ; Bruni 1980 ; Courtin 1976 ; Gagnière 1968 ; Giudicelli 1971 ; Jullian 1884 ; Nicolas 1885 ; Sauve 1907 ; Sauzade 1983.